



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION
ET DES SCIENCES COMMERCIALES
Département des Sciences de Gestion

Mémoire

En vue de l'obtention du Diplôme de Master en
Sciences de Gestion
Option: Management Economique des
Territoires et Entrepreneuriat

Thème

Etude des profils des entrepreneurs du secteur
agroalimentaire

Cas : des PME de la wilaya de Béjaïa

Réalisé par :

YAHIAOUI Nabila
BERRAKI Hassina

Devant le jury composé de :

- Président : AMGHAR Malika
- Encadreur : BERRAH Kafia
- Examineur : TRAKI Dalila

Promotion Juin 2016

Remerciements

*Nous tenons à exprimer nous sincère gratitude à notre directrice de mémoire, Madame **BERRAH KAFIA**, d'avoir accepté d'assurer la direction du présent mémoire. Nous la remercions infiniment pour son encadrement et ses orientations. Nous la remercions, tant pour sa disponibilité, et pour le temps qu'elle nous a consacré, malgré ses préoccupations.*

*Nous remercions aussi aux membres du jury qui
Ont accepté de juger ce travail.*

Nous voudrions également remercier tous nos enseignants de la faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et des Sciences commerciales, pour tous leurs encouragements.

Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail qui est le fruit de plusieurs années d'études à :
mes très chère parents qui se sont sacrifiés pour moi tout au long de mes
études, qui m'ont soutenu et donné la foi pendant tous mon parcours.*

*Mes chères sœurs «Oussila, Hassiba, Ibtissam »
« Hayat et son mari Nacer Eldin »
Mes nièces « Yassmin et Anaïs ».
to Mi Bouham Safar « Massinissa Ben Mahrez » (Soufiane), et
toute sa famille »*

*Ma chère Tante « Sabiha » et son marie oncle « Lakhdar » et ces enfants
« Lydia, Mouhand, Soufiane »
Ma chère tant « Fatima » et sa famille
Ma tante « Cherifa » et sa famille
Ma tante « Saliha » et sa famille
A mon frère « Hicham » et sa famille
Ma cousine « Nassima » et toute la famille « Zaidi »
Ma cousine « khalida » et toute sa famille*

*A mes chères copines :
« Kenza Ben Mahrez »*

« Kahina Rataa et son marie Karim »

« Meriem Messaoudi » et son marie « Djallal »

« Kahina Mouhosse »

« Siham Lakhedari »

« Sabrina, Lamia, Souhila, Nabila »

*Ma chère binôme, et a tous mes ami(e)s avec lesquels j'ai passé cinq ans
inoubliables.*

Nabila

Dédicaces

Je dédie ce mémoire à mes très chers parents qui sont sacrifiés pour que je puisse terminer mes études et réussir ma vie professionnelle, que dieu me les gardes et les protèges.

A mes très chère sœurs Soria et Lydia,

A mon frère unique Aziz,

A tous mes amis (es)

A tous les étudiants de la formation METE

A : Salim

Hassina

La liste des abréviations

ANAT : Agence Nationale de l'Aménagement Territorial

ANDI : Agence Nationale de Développement des Investissements

ANEM: Agence Nationale d'Emplois

ANGEM: Agence Nationale de Gestion des Micro Crédits

ANSEJ: Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes

APSI : Agence de Promotion de soutien et de Suivi des Investissements

BTPH : Bâtiments et Travaux Publics et Hydrauliques.

CAP : Croissance, Autonomie, Pérennité

CGPME : Conférence Générale des Petites et Moyennes Entreprise

CALPI : Comités d'Assistance, de Localisation et de Promotion des Investissements

CNAC: Caisse Nationale d'Assurance de Chômage

CAM : Chambres de l'Artisanat et des Métiers

DPAT: Direction de la Planification et l'Aménagement du Territoire

DPME: Direction de Petites et Moyennes Entreprises

EURL : Entreprise Unipersonnel à Responsabilité Limitée

EPIC : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

EPC : Entreprise Publique Economique

FMI: Fonds Monétaire International

FGAR : Fonds de Garantie des Crédits aus PME

GE: Grand Entrepris

MENA: Middle East and North Africa

OCDE : Organisation de Coopération pour le Développement Economique

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

ONS : Office Nationale des Statistiques

PE : Petite Entreprise

TPE : Très : Petite Entreprise

PIB : Produit Intérieur Brut

PIC : Pérennité, Indépendance, Croissance

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Industrie

SARL : Société A Responsabilité Limitée

SNC : Société au Nom Collectif

SPA : Société Par Action

TPE : Très Petite Entreprise

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

Sommaire

Introduction générale	01
Chapitre 1 : Aspects théoriques sur l'entrepreneuriat.....	04
➤ Section 1 : Les théories de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur	04
➤ Section 2 : La promotion de création d'entreprise.....	15
Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie	22
➤ Séction1 : La promotion de la PME en Algérie.....	22
➤ Séction2 : Les contraintes des PME algériennes et les organismes d'accompagnements.....	29
➤ Section 3 : Présentation de la population des PME dans la wilaya de Bejaia.....	38
Chapitre III : Analyse des résultats d'enquête	42
➤ Section1 : Méthodologie de l'enquête.....	42
➤ Section2 : Présentation des entrepreneurs.....	47
➤ Section 3 : Présentation et caractéristiques des entreprises.....	49
Conclusion général.....	67
Bibliographie	
La liste des tableaux	
La liste des figures	

Introduction générale

Introduction générale

L'entrepreneuriat, et devenu aujourd'hui un enjeu majeur pour la quasi-totalité des pays. En tant que phénomène économique et sociale l'entrepreneuriat est censé redynamiser les entreprises, les institutions, et les individus contribuent au renouvellement des entreprises, participés à la création d'emplois...etc. L'engagement dans un acte entrepreneurial est la concrétisation d'un projet économique dont l'espérance actualise des gains anticipés par le créateur.

L'entrepreneuriat résulte d'abord d'une amélioration de condition sécuritaire et politique dans le pays et d'une prise de conscience du gouvernement quant à l'importance de la création d'entreprise pour une relance économique.

La création d'entreprise représente un enjeu économique et social important dans le monde. Elle s'est avérée comme un moteur pour le développement des économies des pays. Dès lors, beaucoup d'auteurs la considèrent comme un élément fondamental de la croissance économique et de la création d'emplois d'un pays. Ils avancent que les similitudes et les différences entre les divers pays dépendent essentiellement des écarts de leur taux d'emploi et du développement de nouvelles entreprises, souvent de taille petite ou moyenne.

Les auteurs en entrepreneuriat s'accordent à signaler que nul n'est programmé génétiquement pour devenir entrepreneur, on ne naît pas entrepreneur, mais on le devient car l'entrepreneuriat est un mode de comportement, c'est une attitude qui peut-être encouragée, favorisée, contrariée, mais on peut apprendre à modifier son comportement et on peut y arriver.

De nos jours, il n'y a quasiment aucun pays qui n'a pas une politique volontariste de développement et de mobilisation de l'entrepreneuriat sous forme de programmes, d'outils et de structures d'aide à la création d'entreprises.

Par le biais des différents dispositifs institués pour encourager les entrepreneurs à entreprendre, l'Etat de nos jours se voit comme un acteur considérable d'incitateur à l'entrepreneuriat.

Nous signalons que l'entrepreneuriat en Algérie est né grâce aux reformes engagées par les pouvoirs publics. C'est à partir des années 1990 suite aux changements, internes et externes qui ont fait que l'Algérie s'oriente vers une nouvelle organisation ayant pour objectif d'encourager et développer l'esprit d'entreprise.

Cependant, l'activité entrepreneuriale a pris tout son essor, à savoir la liberté des entrepreneurs a créé des entreprises dans des secteurs de leurs choix, et c'est grâce à la levée du monopole de l'Etat sur l'activité économique.

L'entrepreneuriat, c'est le bassin de la création de la richesse et d'emploi désormais fait partis des stratégies de reconversion conduite par les pouvoirs publics, où la création d'entreprise constitue des solutions aux problèmes d'exclusion sociale surtout le chômage des jeunes est plus considérable dans la société algérienne.

Introduction générale

Depuis le début du déclin du modèle fordiste au début des années 1970, les petites et moyennes entreprises (PME) connaissent un début de croissance et de prolifération de leurs populations. Aux Etats Unis, en Italie, en Allemagne, au Canada, en Chine et dans des dizaines d'autres pays, la PME a fait l'objet d'intérêt de plusieurs chercheurs (Richard Cantillon, J B Say) et des spécialistes en science de gestion, ont constaté qu'elles étaient fort différentes des grandes entreprises et qu'il fallait construire des outils particuliers pour les étudier.

De ce fait, le monde redécouvre la petite et moyenne entreprise en tant qu'agent économique de production de richesse, outils de lutte contre le chômage et facteur de compétitivité sur le marché mondiale. Dans cet optique, de nombreux pays en développement, notamment africains, connaissant également l'émergence et le développement de cette catégorie d'entreprises, tentent de densifier et de diversifier le tissu productif et de créer massivement d'emplois.

Les pays post socialistes qui ont connu une vague de réformes économiques induit par le passage de l'économie administrée à l'économie de marché, tel que l'Algérie libère les énergies entrepreneuriales et une certaine dynamique économique est enclenchée entraînant une floraison de PME de statut privé.

En Algérie, l'intérêt pour la PME a été très tardive, ce n'est qu'à partir des années 1980 et en conséquence du choc pétrolier de 1986 que l'initiative privée a été enfin libérée. L'Etat a commencé à se désengager progressivement de la sphère économique, notamment en matière d'investissement, laissant le champ à l'initiative privée. Ce qui a été concrétisé par la création d'une multitude de programmes et structures à l'égard du secteur de la PME lancés par le ministère de la PME en 1991 ; la promulgation du code des investissements en 1993 ; l'agence nationale de développement de la PME (ANDPME) ; les fonds de garantie des PME (FGAR), la caisse de garantie des crédits d'investissement des PME (CGCI) ; le conseil national consultatif pour les PME ; les programmes de mise à niveau ; la loi d'orientation sur la petite et moyenne entreprise de 2001 et la mise en place de différents dispositifs de création d'entreprise (APSI, ANSEJ, ANGEM...).

Le secteur agroalimentaire c'est la deuxième industrie en Algérie après les hydrocarbures, il dégage ou pris de 50% à 60% de PIB de notre pays hors les hydrocarbures, ce secteur il est le plus dominant dans la wilaya de Bejaia avec 6 grande entreprise qui offre plus de 17 000 emplois, et 644 PME qui a créé enivrent de 3 066 emplois, Donc le secteur agroalimentaire c'est une industrie qui donner pour notre pays l'espoir de faire sortir dans la zones des pays qui se base sur les hydrocarbure.

Le but de notre réflexion consiste à étudier l'activité entrepreneuriale, en portant une attention particulière sur les différents aspects entourant ce phénomène. Pour mieux expliquer la dynamique entrepreneuriale, mieux vaut observer les acteurs eux-mêmes ; pour ce faire, notre étude va porter sur une question centrale suivante : *«**Quel sont les caractéristiques des***

entreprises et des entrepreneurs du secteur agroalimentaire en Algérie cas : les PME de la wilaya de Béjaïa) ».

Pour pouvoir répondre à notre question centrale, plusieurs autres questions sous jacentes ont été soulevées, tels que : Quelles sont les motivations de l'entrepreneur qui sont à l'origine de la création de son entreprise ?

- Quelles sont les caractéristiques de son entreprise ?
- Quelles sont les principaux obstacles à la création des entreprises ?

Pour répondre à ces questions, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- ❖ Les propriétaires, cherche à investir essentiellement dans les secteurs ou il vécu une expérience antérieure.
- ❖ Les études ou la formation professionnelle en général affectent positivement sa décision entrepreneuriale.

L'objectif dans ce mémoire, est de ce tenté de rassembler des éléments d'analyses qui nous permettrons de comprendre les caractéristiques des PME et de connaître la place qui occupe ces dernières dans l'économie Algérienne ; de mesure leurs poids dans le développement économique national, d'analyse l'environnement socio-économique de ces entreprises privées, mais aussi d'étudier les obstacles qui freinent leurs développement.

Afin d'affirmer ou infirmer nos hypothèses, nous nous sommes engagés dans une étude qui tourne autour des d'entrepreneurs de PME privées. Notre étude est réalisée à l'aide d'une enquête par un questionnaire administré auprès d'un échantillon représentatif, qui est composé de 60 PME privées, qui se localisent au niveau de la wilaya de Béjaïa.

Ce mémoire tente de décrire et d'expliquer la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Béjaïa. L'idée centrale de notre recherche est de connaître les caractéristiques des entreprises et les entrepreneurs du secteur agroalimentaire des petites et moyennes entreprises. Pour cela, nous avons divisé notre travail en trois chapitres en essayant, ainsi, de répondre à nos questions de départ.

Le premier chapitre sera consacré à présenter le phénomène d'entrepreneuriat. Ce chapitre sera divisé en deux sections ; la première présentera quelques approches et théories principales de la notion de l'entrepreneuriat et d'entrepreneur, les caractéristiques ainsi que les différentes typologies d'entrepreneurs qui existent. La deuxième présentera la promotion de création des entreprises, les défèrent situation entrepreneurial.

Introduction générale

Dans le deuxième chapitre présentation de secteur de la PME en Algérie : la promotion de la petite et moyenne entreprise en Algérie dans la première section. La deuxième section sera consacrée pour Les contraintes des PME algériennes et les organismes D'accompagnements. Dans la troisième section on va présenter le secteur de la petite et moyenne entreprise dans la wilaya de Béjaïa.

L'objet du dernier chapitre s'articule autour de l'enquête que nous mènerons auprès d'un échantillon de PME privée dans la wilaya de Béjaïa. Les résultats nous permettront de répondre aux préoccupations de notre problématique. Les éléments essentiels de ce chapitre concerneront la présentation de la méthodologie à suivre dans l'accomplissement de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus de cette enquête.

Chapitre I:
Aspects théoriques sur
l'entrepreneuriat

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

Introduction

L'entrepreneuriat prend de plus en plus d'importance, en tant que phénomène économique et social. Elle est devenue aujourd'hui un enjeu majeur pour plusieurs pays. Par ailleurs, à côté de son contribution dans la création d'emploi et du renouvellement du tissu économique, l'entrepreneuriat peut apporter de l'intérêt aux individus qui peuvent trouver dans des situations entrepreneuriales (et plus particulièrement la création d'entreprise) des sources de satisfaction.

Dans ce chapitre, nous présenterons quelques approches théoriques et les concepts de base sur l'entrepreneuriat.

Section 1 : Les théories de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur

Il est parfaitement admis que l'entrepreneuriat est un vecteur vital de l'économie grâce à ses apports à l'économie et à la société qui concernent la création de richesses, d'emploi, l'innovation, le renouvellement du parc d'entreprises, l'exploitation des ressources, la diversification et la complémentarité des entreprises...etc.

1- L'entrepreneur chez les classiques

Les économistes classiques ne parlent ni de l'entreprise, ni de l'entrepreneur en tant que tel. Leur analyse est macroéconomique. Ils cherchent à expliquer le mouvement d'ensemble de l'économie, comment la richesse est produite et comment elle circule.

Jean Baptiste Say

J-B. Say (1767-1823), définit l'entrepreneur comme l'intermédiaire entre le savant qui produit la connaissance et l'ouvrier qui l'applique à l'industrie. Il définit avec précision trois qualités qui doivent être celles d'un entrepreneur :

1. L'entrepreneur est l'agent principal de la production. Son travail est productif au même titre que celui de l'ouvrier et du savant;
2. l'entrepreneur doit être doté d'une capacité de jugement, c'est-à-dire qu'il doit juger des besoins et surtout des moyens de les satisfaire. Ce genre de travail exige des qualités morales dont la réunion n'est pas commune;
3. L'entrepreneur ne doit pas s'en remettre à la routine. Il doit sans cesse innover.

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

Dans la pensée de Say : diriger et organiser d'une part, prendre des risques, d'autre part, sont les deux traits les plus caractéristiques de l'activité de l'entrepreneur¹.

➤ A. Marshall (1842-1924)

L'entrepreneur chez Alfred Marshall s'applique à résoudre des problèmes complexes de production par « essai et erreur ». Selon A. Marshall, l'entrepreneur doit posséder les qualités suivantes:

1. **Prospective** : estimer les chances de succès et bien poser les risques lorsqu'il décide d'investir ;
2. **Gestion des ressources humaines** : Il faut savoir trier les hommes en sélectionnant ceux qui sont faits pour le travail physique dur ; et ceux appelés à exercer leur jugement, leur sagacité. L'entrepreneur doit aussi avoir les qualités d'un psychologue : savoir deviner le caractère de ses subordonnés tout en les traitant avec fermeté, tact, confiance et sympathie ;
3. **Innovation et veille technologique** : L'entrepreneur doit être en état de « veille technologique », et pour ce faire, il doit avoir une connaissance intelligente de la technologie de l'affaire qu'il entreprend et une certaine aptitude à favoriser ses progrès ;
4. **Organisation et coordination** : c'est une tâche que l'entrepreneur ne peut déléguer, celle qui consiste à surveiller l'évolution de l'industrie et du commerce. Ce qui exige une attention continue et diligente sur les relations réciproques entre les différents services de l'entreprise. L'entrepreneur doit coordonner l'exécution de plusieurs tâches simultanément.

Les petites entreprises pour Marshall sont les meilleures éducatrices de l'initiative et de la souplesse d'adaptation, nécessaires au progrès industriel. Ainsi, les petites et les grandes entreprises se partagent le marché. Les premières s'en remettent au dynamisme de l'entrepreneur pour ne pas faire faillite. Les secondes sont à même de mener une action de long terme grâce aux capitaux qu'elle mobilise.

¹ : Azzedine TOUNES, « l'entrepreneur : l'odyssée d'un concept », cahier de recherche n° 03-73 du réseau de chercheurs « entre-preneuriat » 2003 , Page 6

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

Marshall (1971) assimile l'entrepreneur au manager. Selon lui, « la nouvelle organisation industrielle a permis un transfert et reconfiguration de la responsabilité et de la fonction de direction qui étaient alors la propriété d'un seul individu. Cette forme est en train d'être supplantée par d'autres où l'autorité suprême est répartie entre plusieurs associés ou même entre un grand nombre d'actionnaires. »²

2- L'entrepreneur dans la pensée contemporaine

Les économistes contemporains, qui placent l'entrepreneur au centre de l'économie, ont beaucoup de difficultés pour définir avec précision l'entrepreneur en tant qu'agent économique. Ils ne cherchent pas à le définir en expliquant son parcours professionnel, son origine sociale, ce qu'il fait, mais à mettre en avant son apport particulier dans le fonctionnement de l'économie.

➤ La théorie de l'efficience X de LEIBENSTEIN

La théorie d'efficience X s'intéresse au degré d'inefficience dans l'utilisation des ressources au sein de la firme. Elle représente la mesure dans laquelle la firme ne parvient pas à atteindre son potentiel productif, soit parce que les ressources sont employées de manière inappropriée, soit parce qu'elles sont gaspillées.

Pour LEIBENSTEIN, c'est la vigilance de l'entrepreneur à l'égard du déséquilibre qui le distingue des autres agents. Il considère les fonctions de l'entrepreneur comme une réponse créative à l'inefficience X ("gap-filler") et une transformation des facteurs de production ("input-transformer"). En insistant sur le fait qu'il n'y a pas de théorie universelle de développement, il note que l'entrepreneur est le moteur de la croissance.

➤ La théorie de Kirzner

Pour KIRZNER, les opportunités de profit naissent de déséquilibre. L'entrepreneur doit être vigilant pour détecter puis exploiter ses opportunités qui peuvent se présenter. L'entrepreneur se présente donc comme l'agent économique qui exploite l'ignorance et révèle l'information. Il met en évidence la vigilance entrepreneuriale, qui se définit « comme une sorte de capacité particulière des entrepreneurs à acquérir l'information de façon spontanée. Cette capacité se

² : Op.cit. Page 8 .

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

manifeste par la faculté de percevoir les opportunités offertes par le marché »³. Grâce à cette qualité, l'entrepreneur sait comment combiner les facteurs de production et dans quelles proportions, et également comment trouver les personnes disposant des informations dont il a besoin pour trouver des sources de profit.

➤ La théorie de Knight

KNIGHT relie la fonction entrepreneuriale et la prise de risque, en insistant sur le fait que l'entrepreneur prend des décisions dans un contexte de grande incertitude, et d'incertitude non probabilisable. Cette dernière signifie, dans la terminologie de KNIGHT, qu'un agent économique ne peut, à partir de l'expérience passée, effectuer des probabilités des événements futurs. Il est alors impossible d'appliquer les méthodes probabilistes pour orienter la prise de décision. Dans ce contexte, la prise de décision ne peut relever de méthodes routinières du calcul économique. KNIGHT attribue le profit à celui qui supporte l'incertitude, mais le risque ne suscite aucun profit.

Selon KNIGHT, les entrepreneurs sont d'une part, des individus ayant le plus haut niveau de prévisions, leur permettant de prendre des décisions de production et ont confiance dans leurs propres jugements et une bonne perception sur les autres⁴.

➤ **La théorie de Schumpeter** Joseph Schumpeter introduisait en 1942 une nouvelle conception de l'entrepreneur, en lui reconnaissant une activité spécifique qu'est l'innovation. Selon J. Schumpeter, l'entrepreneur est un agent économique à part entière, sa fonction consiste à innover et mettre en place de nouvelles combinaisons de facteurs de la production. D'après lui, l'entrepreneur est le moteur du progrès technique, il est caractérisé par les éléments suivants :

1. la fabrication d'un bien nouveau, c'est-à-dire qui n'est, pas encore familier au cercle de consommateurs, à la clientèle considérée
2. l'introduction d'une méthode de production nouvelle, c'est-à-dire qui est encore pratiquement inconnue dans la branche d'industrie ou de commerce considérée ;

³ : S. Boutillier, « l'économie de l'entrepreneur ou l'entrepreneur deus ex machina du capitalisme », mars 2007, n° 146. Site internet : <http://riien.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2007/03/doc%20146.pdf> Sophie

⁴: Henni. M, « Les entrepreneurs de TPE dans la wilaya d'Oran », magister en management des entreprises, Université d'Oran, 2011-2012, p16.

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

3. la conquête d'un nouveau débouché c'est-à-dire la recherche d'un nouveau marché où l'industrie intéressée n'avait pas encore pénétré.
4. la conquête d'une source nouvelle de matières premières.
5. la réalisation d'une nouvelle organisation de la production.

Pour Schumpeter, seuls les individus capables d'innover méritent l'appellation d'« entrepreneurs», ils sont doués d'imagination et font preuve d'initiative et de volonté. Ils assurent le passage entre le monde scientifique de la découverte et des inventions, et le monde économique des innovations. Selon lui, « sans évolution, pas de profit. Sans profit, pas d'évolution »⁵, la liaison profit-innovation apparaît duale, d'une part, l'innovation est la seule façon active de s'attribuer un profit, d'autre part, le profit est la rémunération de l'innovation qui est la récompense accordée à l'entrepreneur dynamique.

Le tableau n°1 présente d'une façon plus détaillée l'évolution de la théorie de l'entrepreneuriat et du mot entrepreneur :

Tableau n°1 : Evolution de la théorie de l'entrepreneuriat et du mot entrepreneur :

Moyen Age : acteur et personne responsable de grands chantiers de production.
XVIIe siècle : personne qui supporte les risques de profit ou de perte dans un contrat à prix fixe avec les pouvoirs publics.
1725 : Richard Cantillon— distinction de la personne qui prend les risques et de celle qui fournit les capitaux.
1797 : Beaudou— la personne qui supporte les risques, qui prévoit, supervise, organise et possède.
1803 : Jean Baptiste Say— les profits de l'entrepreneur sont distincts des profits du capital.
1876 : Francis Walker— distinction entre les bailleurs de fonds qui reçoivent un intérêt et ceux dont le profit est dû à leurs compétences de gestionnaire.

⁵ : Azzedine TOUNES, « l'entrepreneur : l'odyssée d'un concept », cahier de recherche n° 03-73 du réseau de chercheurs « entre-preneuriat » 2003, Page 10

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

1934 : Joseph Schumpeter— l'entrepreneur est un innovateur, il met en œuvre une technologie inédite.

1961 : David Mc Clelland— l'entrepreneur est une personne dynamique, qui prend des risques calculés.

1964 : Peter Drucker— l'entrepreneur maximise les opportunités.

1975 : Albert Shapero — l'entrepreneur prend une initiative, organise des mécanismes socio-économiques et accepte le risque de l'échec.

1980 : Karl Vesper— les économistes, les psychologues, les praticiens de l'entreprise et les hommes politiques ne voient pas l'entrepreneur de la même façon.

1983 : Gifford Pinchot — l'intrapreneur est un entrepreneur au sein d'une organisation préexistante.

1985 : Robert Hisrich — l'entrepreneurance est le processus qui consiste à créer quelque chose de différent et possédant une valeur, en lui consacrant le temps et le travail nécessaires, en assumant les risques financiers, psychologiques et sociaux correspondants et à en recevoir les fruit sous forme de satisfaction pécuniaire et personnelle.

Source : Robert D. Hisrich, Michael p. Peters : « entrepreneurship : lancer, élaborer et gérer une entreprise », Economica, 1991, P.7

A- Définition et caractéristique de l'entrepreneuriat et d'entrepreneur

1- Définition de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est une dynamique de création et d'exploitation d'une opportunité d'affaires par un ou plusieurs individus via la création de nouvelles organisations à des fins de création de valeur.

- a- Selon Verstraete (2000) «L'entrepreneuriat est un phénomène trop complexe pour être réduit à une simple définition, son intelligibilité nécessitant une modélisation. Cette complexité exclut la possibilité d'une délimitation stricte et

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

univoque de ses frontières sémantiques»⁶. Il a défini l'entrepreneuriat comme « un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associés pour l'occasion »⁷. Verstraete T. (1999)⁸ considère l'entrepreneuriat comme un phénomène complexe qui peut être un type particulier d'organisation lancé par un entrepreneur qui agit pour atteindre ses objectifs. Ce terme d'entrepreneuriat contient le mot entrepreneur, donc la démarche entrepreneuriale est impulsée par l'individu. Pour cet auteur, ce concept est défini comme un champ d'étude scientifique qui présente un modèle construit, lequel est composé de trois dimensions : la dimension cognitive (dite la pensée stratégique, la réflexivité, connaissances et expériences de l'entrepreneur), la dimension structurelle (la structure) et la dimension praxéologique (les positionnements et la mise en place d'une configuration organisationnelle).

- b- L'entrepreneuriat est un processus de création de valeur par de « nouvelles combinaisons productives » qui constituent un formidable levier de croissance et d'innovation (Schumpeter, 1912).
- c- Par ailleurs, l'entrepreneuriat est aussi une dynamique de changement pour l'individu, ce dernier, en s'investissant dans la création de son entreprise, est susceptible de changer de savoir-faire, d'attitude, de valeurs, de statut social, etc. En ce sens, l'entrepreneuriat gagne à être compris comme une dialogique individu/création de valeur, c'est-à-dire une boucle où deux logiques sont à l'œuvre, celle de l'individu qui agit et impulse la création de valeur (le projet, l'entreprise...) et celle de l'objet qui occupe une part prépondérante dans sa vie (son activité, ses buts, ses moyens...), qui contraint et façonne celui qui le construit.
- d- La Commission Européenne définit l'entrepreneuriat de la manière suivante : « L'entrepreneuriat est un état d'esprit et un processus qui permettent de générer et de développer l'activité économique en lien avec la créativité, l'innovation et la volonté de prise de risque, impliquant une gestion de premier ordre dans le

⁶ Verstraete T., Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat, Editions EMS, Paris, 2000, p11

⁷ Thierry VESTRAETE, Alain FAYOLLE, « paradigmes et entrepreneuriat », revue de l'entrepreneuriat, vol 4, n° 1, Paris, 2005, P 37.

⁸ VESTRAETE T., Entrepreneuriat : connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes, L'Harmattan 'économie et innovation, 1999(ISBN 2-7384-8110-8),p24 .46

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

contexte d'une société existante ou nouvellement créée.» (La Commission Européenne, 2003)

2- Définition de l'entrepreneur et ses caractéristiques

“Un entrepreneur est une personne imaginative, caractérisée par une capacité à fixer et à atteindre des buts. Cette personne maintient un niveau élevé de sensibilité en vue de déceler des occasions d'affaires. Aussi longtemps qu'il/elle continue d'apprendre au sujet d'occasions d'affaires possibles et qu'il/elle continue à prendre des décisions modérément risquées qui visent à innover, il/elle continue de jouer un rôle entrepreneurial.” (Filion, 1988)

Nous pourrions présenter une définition beaucoup plus succincte qui la résume et en exprime l'essentiel. Elle se lit de la façon suivante :

“Un entrepreneur est une personne qui imagine, développe et réalise des visions.”

Les travaux de MC CLELLAND ont mis en évidence certaines caractéristiques psychologiques de l'entrepreneur. D'après lui, trois éléments sont caractéristiques de ceux-ci :

- ✓ **La responsabilité individuelle :** Les entrepreneurs préfèrent être responsable dans la résolution des problèmes, la fixation des objectifs et la réalisation de ces objectifs par leur propre travail ; la prise de risque modérés, affaire de compétences et non de hasard ; la connaissance des résultats de l'exécution des décisions/ tâches.
- ✓ **L'internalité du lieu de contrôle :** Il s'agit de la capacité d'un individu de pouvoir contrôler ce qui lui arrive. Certains auteurs ont distingué entre le lieu de contrôle interne et externe. Le lieu de contrôle interne signifie que l'individu a le sentiment qu'il peut influencer ce qui lui arrive par son comportement, et dans le cas inverse, il s'agit de lieu de contrôle externe.
- ✓ **la propension à la prise de risque :** Créer une entreprise ou commercialiser une innovation présente un risque supérieur. Plusieurs études ont montré que, le plus souvent, le jeune entrepreneur connaît mal ses coûts et les potentialités du marché. Les spécialistes s'accordent pour considérer la prise de risques calculés comme étant une caractéristique qui différencie les entrepreneurs des autres individus⁹.

⁹ Jean-Charles CACHON, « entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi ? »Revue du Nouvel-Ontario, numéro113-14(1991-92), P 22.

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

Selon Belley, les risques sont de différentes natures.

- **Le premier risque est financier** : la création nécessite des moyens financiers très importants, et en cas d'échec, l'entrepreneur devra rembourser ses dettes pendant des années.
- **Le second est professionnel** : quitter un emploi pour créer, c'est renoncer à certaines certitudes sans savoir de quoi exactement demain sera fait, autrement dit, c'est affronter l'inconnu, en cas d'échec, il est difficile de retrouver un emploi salarié.
- **Le troisième risque est d'ordre familial** : créer une entreprise c'est consacrer plus de temps à son travail et moins à sa famille, en cas d'échec, apparition des difficultés familiales.
- **Le dernier risque est d'ordre psychique** : souvent l'engagement personnel du créateur vis-à-vis de son entreprise est tel qu'il s'y identifie totalement et en cas d'échec, souvent très mal vécu, il laisse des traces indélébiles.

Face à toutes ces difficultés potentielles le créateur apparaît comme quelqu'un qui cherche à minimiser ces risques, ayant une propension à la prise de risques modérés.

Plusieurs autres chercheurs ont tenté d'identifier les caractéristiques distinguant les entrepreneurs des autres agents économiques. Comme le note Robert Wtterwulghe (1998)¹⁰, durant les années 80, les chercheurs ont cherché à déterminer d'une manière exhaustive les caractéristiques du modèle type d'entrepreneur.

3- Typologie et les buts des entrepreneurs :

a) Les typologies de l'entrepreneur :

Le comportement de l'entrepreneur n'a pas cessé de se transformer avec le temps. Les années 80 étaient caractérisées par une crise prolongée et un chômage élevé. Cette situation a donné naissance à trois types d'entrepreneur : le traditionnel, le moderne et le futuriste¹¹. Cette typologie est due aux événements des années 1980-1990. Durant cette période, la grande

¹⁰ WITTERWULGHE Robert, « la P.M.E : une entreprise humaine », Boeck université, Paris- Bruxelles, 1998, p26.

¹¹ MELBOUCI. L : « L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales : de l'économie administrée à l'économie de marché : quelle stratégie pour l'entrepreneur algérien face à la concurrence mondiale? », Communication présentée au 8eme Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME (CIFEPME), Haute Ecole de Gestion (HEG) Fribourg, Suisse, 2006, p 3.

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

entreprise a subi un échec. La réaction des managers était rigide face à un environnement turbulent et de plus en plus exigeant.

L'analyse de l'esprit d'entreprise nécessite une connaissance approfondie des comportements réels des preneurs de décisions, d'où l'importance de classer ces derniers en fonction de leurs aptitudes différentes à manifester cet esprit d'entreprise et le développement d'une typologie d'entrepreneurs.

L'intérêt de cette typologie est d'offrir un outil notamment dans l'analyse des cas. Le nombre de typologies étant important, nous nous limitons à en présenter certaines qui nous paraissent mieux adaptées à l'analyse des entrepreneurs.

- Le premier type serait le chef d'entreprise « entrepreneur », réunissant les qualités d'innovateur, de preneur de risque (investissement de ses capitaux personnels) et organisateur. Peu de typologies reprennent ce type idéal ;
- Le second type serait celui du chef d'entreprise innovateur, l'innovation portant le plus souvent sur les produits et marchés, plus que sur les technologies et procédés ;
- Le troisième type correspond à l'entrepreneur technicien, faiblement innovateur et gestionnaire recherchant une performance moyenne et stable ;
- Le quatrième type met l'accent sur les facultés d'organisateur. Il est appelé « manager » ou « professionnel » selon les cas. Il est animé du souci de performance de son organisation, de la meilleure planification des ressources, ses objectifs étant fixés et ses produits stabilisés.

b) Les buts d'entrepreneur

Plus l'entreprise est petits, plus les buts que se fixe le dirigeant sont importants et conditionnent les choix stratégiques¹².

Tout dirigeant d'une entreprise doit être en mesure de fixer les objectifs à atteindre dans un certain délai et sur un horizon de temps donné. Certes, être un chef d'entreprise rentable est la garantie d'un revenu intéressant, d'un statut social enviable et de l'estime des autres n'est pas le premier but des entrepreneurs; selon plusieurs auteurs, la réalisation personnelle leur paraît plus déterminante. Il existe certainement une multitude d'autres buts. On peut citer par

¹²MARCHESNAY, M. et FOURCADE, C : « Gestion de la PME/PMI », Edition. Nathan, Paris, 1997.

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

exemple : la volonté d'assurer un revenu ou un emploi pour sa famille et les satisfactions psychologiques à être le patron¹³.

Pour Julien P.A : « Il existe trois buts ressortaient de la littérature consacrée aux typologies d'entrepreneurs : la recherche de la pérennisation et de la survie, la recherche de l'indépendance et de l'autonomie de décision et enfin, la recherche de la croissance et du pouvoir. »¹⁴

- **La pérennité** : l'entreprise est créée et développée en sorte qu'elle se pérennise, qu'elle survive à son créateur qui la transmettra à ses héritiers. Ce but apparaît déterminant lorsque l'affaire repose sur des capitaux familiaux.
- **L'indépendance** : le désir d'être « son propre patron », « de ne rien devoir à personne » marque, parfois de façon viscérale le comportement des chefs des PME, il se manifeste dans la logique financière, industrielle et institutionnelle.
- **La puissance** : un autre plan de la littérature consacrée à l'entrepreneuriat accorde une place essentielle au désir d'accomplissement, puis au goût du pouvoir.

Il est important de raisonner en termes de panier d'utilités, le dirigeant de PME se fixe un ensemble hiérarchique de buts. On fait ressortir deux grands paniers, donc, deux grands types d'entrepreneurs :

- L'entrepreneur P.I.C. (pérennité, indépendance, croissance), analogue à l'entrepreneur artisan : Ce chef d'entreprise utilise les capitaux familiaux. Le développement de l'affaire est soumis aux conditions de pérennisation et d'indépendance, en d'autres termes, au réinvestissement systématique des revenus familiaux dans l'affaire.
- L'entrepreneur C.A.P. (croissance, autonomie, pérennité), ces entrepreneurs mettent la croissance comme objectif principal, on dira ici qu'il s'agit des opportunistes qui cherchent à jouer des turbulences de l'environnement pour y trouver des occasions de lancer des affaires rentables, en deuxième rang on trouve l'autonomie et en dernier lieu la pérennité. Au fil de nos lectures, nous sommes en mesure de mieux appréhender ce personnage clé qu'est l'entrepreneur.

¹³ Cité par FIRLAS Mohammed dans : « Impact des politique d'aide a l'entrepreneuriat sur l'émergence d'esprit d'entreprise chez les jeunes », mémoire de magister en science de gestion option Management des entreprises, université de Tizi-Ouzou .2012.p34 .

¹⁴JULIEN, P-A. : « Les PME Bilan et perspectives », Edition. Economica, Paris, 1996.

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

Section 2 : La promotion de création d'entreprise

La promotion de l'entrepreneuriat est une nécessité pour tout pays. L'entrepreneuriat participe à la dynamique économique. Si un pays veut être compétitif, elle doit veiller à ce qu'un grand nombre de sa population soit sensibilisé à l'esprit entrepreneurial. L'esprit d'entreprendre et un secteur de PME dynamique sont importants pour la création d'emplois, l'augmentation de la compétitivité, la restructuration et la redynamisation des économies ainsi pour la lutte contre la pauvreté. L'entrepreneuriat joue aussi un rôle important dans le développement territorial. Les autorités locales ont donc tout intérêt à promouvoir l'esprit d'entreprendre

A- Les différentes situations de l'entrepreneuriat

La création d'entreprise est un phénomène qui se présente sous plusieurs formes. Cela vient de la variété de types d'entreprises créées et du profil de l'entrepreneur. Il est possible de distinguer quelques situations principales de l'entrepreneuriat et de la création d'entreprise :

- 1- La création ex-nihilo :** La création d'une entreprise par un individu ou un groupe, on parle d'une nouvelle création d'une entreprise. Et cette forme exige beaucoup de travail, de rigueur et de ténacité du temps pour obtenir les ressources suffisantes et implanter le produit sur le marché et les risques doivent être bien évalués.
- 2- La création par essaimage :** L'essaimage consiste à aider un salarié à se lancer dans une activité indépendante. Au démarrage, l'essaimé travaille souvent en sous-traitance pour son ancien employeur, puis petit à petit diversifie sa clientèle et conquiert son indépendance véritable.

DAVAL propose la définition suivante : « L'essaimage est un processus qui se manifeste lorsqu'un employé entreprend de créer sa propre structure ou de reprendre une entité existante, indépendante de l'entreprise essaimant, en bénéficiant de la part de cette dernière qu'il quitte, de diverses formes d'appui et d'accompagnement, afin de limiter les risques d'échec»¹⁵, Cette définition met l'accent sur deux caractéristiques particulières de l'essaimage: le statut salarial du créateur et le soutien dont il bénéficie de la part de son employeur. La nouvelle entreprise est créée par un salarié à partir d'une entreprise établie qui constitue une structure d'appui et d'accompagnement. A priori, ce soutien permet à la nouvelle entité d'accroître ses

¹⁵ : Eric Michael Laviolette, « L'essaimage en PME : proposition d'un cadre d'analyse », Revue de l'entrepreneuriat, n° 3, pp .53-68.(AERES-C ;CNRS-4 ;FNEGE-4) juin 2005, P 8

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

chances de succès. L'essaimage est une pratique d'accompagnement entrepreneurial d'une nouvelle entité créée par un salarié. L'enjeu se situe à la fois à un niveau individuel et à un niveau organisationnel.

- 3- **La création en franchise** : elle met en relation un franchiseur, entreprise qui souhaite se développer en utilisant cette modalité, et un franchisé, individu qui veut créer une entreprise en appliquant une formule, autour d'un concept, qui a déjà été utilisée ailleurs. Ce type de création consiste, d'une certaine façon, à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné. La création en franchise bénéficie également d'un accompagnement important, mais payant, de la part du franchiseur. Elle peut permettre à celui qui n'a pas d'idées propres ou qui n'a pas une capacité à innover de réaliser son objectif de création d'entreprise.
- 4- **La création de filiale** : L'entrepreneur agit, dans ce cas, pour le compte d'une entreprise existante qui lui confie un projet de nature entrepreneuriale. Les risques personnels sont très limités et les conditions matérielles proposées sont celles d'un cadre ou d'un dirigeant. Cette situation peut convenir à celui qui va entreprendre mais qui ne le fait pas par peur des risques et pour ne pas remettre en cause sa situation personnelle ou familiale.
- 5- **La reprise d'entreprise** : Ce type consiste à créer une entreprise qui reprend partiellement ou totalement les activités et les actifs d'une entreprise ancienne, cette dernière pouvant être en bonne ou mauvaise santé. La reprise d'entreprise ou d'activité est différente de la création d'entreprise car l'organisation existe et n'a pas été créée, donc des données de l'entreprise peuvent la décrire dans son présent, son passé, sa structure et son fonctionnement. Dans ce cas, les risques sont généralement faibles. La reprise d'entreprise peut être faite par un individu ou par une entreprise existante.
- 6- **Intrepreneuriat** : Face à la mondialisation des marchés et la libéralisation des échanges, les entreprises doivent innover constamment pour améliorer leur flexibilité et leur compétitivité, l'Intrepreneuriat est présenté comme une voie susceptible de supporter les entreprises dans cette recherche d'innovation. « L'intrapreneur est défini comme une personne qui, au sein d'une grande entreprise, prend la responsabilité

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

directe de transformer une idée en un produit fini en passant par une prise de risque et de l'innovation. »¹⁶

Pinchot définit l'intrapreneuriat « comme un mode organisationnel permettant à des employés, en l'occurrence à des entrepreneurs en interne, d'exprimer leur potentiel créateur, en leur donnant la liberté, la marge de manœuvre et les ressources nécessaires pour le faire et ainsi satisfaire à la fois leurs besoins personnels et ceux de l'entreprise »¹⁷.

7- Extraprenariat :

Extraprenariat veut dire « des actes d'entrepreneuriat par 'sortie' de l'entreprise. On a alors deux cas de figures : « l'extrapreneur » continue à travailler avec l'entreprise mère, et agit en sous-traitant spécialisé ou d'intelligence ; « l'extrapreneur » va exercer ses talents dans des domaines complètement différents, ce qui peut correspondre à une volonté de diversification.»¹⁸.

B- Types d'entrepreneuriat :

1- Entrepreneuriat formel et informel :

L'entrepreneuriat formel comprend les activités relatives à l'économie formalisée c'est-à-dire les activités autorisées et reconnues par l'Etat alors que l'entrepreneuriat informel est relatif aux activités qui s'exercent dans le noir, non enregistrées par l'Etat. On peut avoir aussi l'entrepreneuriat souterrain, par analogie à l'économie souterraine qui concerne les activités prohibées et illicites.

2- Entrepreneuriat individuel et entrepreneuriat collectif :

- a) **L'entrepreneuriat individuel** : c'est la volonté d'une personne à se démarquer, d'acquérir plus d'indépendance et de liberté sans qu'intervienne une autorité, explique Les individus qui empruntent cette voie cherchent à se réaliser sur les plans personnel, professionnel et financier. L'entrepreneuriat individuel correspond en fait au travail indépendant.
- b) **L'entrepreneuriat collectif ou communautaire** : est caractérisé par un groupe d'individus qui décèlent un même besoin et qui choisissent d'unir leurs efforts afin de

¹⁶ : Raouf JAZIRI, « Peut-on parler de l'intrapreneuriat dans une organisation complexe comme l'Université: L'acadépreneuriat? », Revue actes de la 1ère conférence internationale sur «culture entrepreneuriale et création d'entreprise a l'université, 2008 P 7.

¹⁷ : Raouf JAZIRI, Op, Cit, P 9.

¹⁸ : JULIEN P A, MARCHESNAY M, « L'entrepreneuriat », Economica, Paris, 1996, P 83.

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

répondre à ce besoin. Dans l'entrepreneuriat collectif, les individus partagent les bénéfices et les risques. Ils ont envie d'entreprendre ensemble et non d'être en concurrence.

- 3- **Entrepreneuriat occasionnel et entrepreneuriat durable** : selon la durée de l'activité, l'entrepreneuriat occasionnel correspond aux activités temporaires, journalières,... alors que l'entrepreneuriat durable correspond aux activités et surtout les sociétés dont l'exploitation dure longtemps.
- 4- **Entrepreneuriat féminin et entrepreneuriat masculin** : certaines activités peuvent être exclusivement exercées par les femmes alors que d'autres peuvent être spécifiques aux hommes.
- 5- **Entrepreneuriat privé, entrepreneuriat public et entrepreneuriat social** : ici le critère est le statut juridique de l'entreprise. Le privé concerne les entreprises du secteur privé ; le public, les entreprises du secteur public et l'entrepreneuriat social concerne les différentes entreprises du secteur de l'économie sociale.

C- L'esprit d'entreprise

Si l'analyse économique a mis en évidence un certain nombre de caractéristiques représentatives de l'esprit d'entreprise, ces dernières offrent une vision souvent idéalisée de l'entrepreneur et sont à elles seules insuffisantes pour expliquer l'activité entrepreneuriale.

L'esprit d'entreprise désigne un état d'esprit ainsi que le processus de création et de développement de l'activité économique par la combinaison de la prise de risque, de la créativité et/ou l'innovation et d'une saine gestion, dans une organisation nouvelle ou existante¹⁹.

Pour Julien et Marchesnay : «L'esprit d'entreprise peut être défini comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à prendre des risques pour engager des capitaux (pour investir, voire s'investir) dans une sorte d'aventure (une entreprise),consistant à apporter quelque chose de neuf (l'innovation), de créatif, ceci en employant et en combinant de la façon la plus performante possible des ressources diverses »²⁰

L'OCDE, considère « L'esprit d'entreprise est fondamental pour le fonctionnement des économies de marché. Dans ces économies, l'entrepreneur est le vecteur du changement et de la croissance; son action peut contribuer à accélérer l'élaboration, la diffusion et la mise en

¹⁹ : Commission des Communautés Européennes : « L'esprit d'entreprise en Europe », COM 2003,27 final, Bruxelles, 21/01/2003, p 6.

²⁰JULIEN. P.A et MARCHESNAY. M : « l'entrepreneuriat » ; Edition Economica, Paris, 1996, p 8.

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

œuvre d'idées novatrices. De ce fait, il permet non seulement une utilisation rationnelle des ressources, mais aussi un élargissement du champ de l'activité économique.

Les entrepreneurs ne se bornent pas à rechercher les opportunités économiques susceptibles d'être rentables ; ils sont également prêts à prendre des risques pour vérifier le bien-fondé de leurs intuitions »²¹.

L'esprit d'entreprise est une compétence de base qui doit être acquise car il favorise la satisfaction professionnelle et l'épanouissement personnel. Il puise son énergie dans les attitudes qui le définissent : la persévérance, la créativité, l'optimisme, la responsabilité, l'esprit d'équipe, l'énergie autonome, l'initiative et repose avant tout sur le savoir être de l'individu.

Les entreprises et certaines institutions cherchent à développer, à retrouver ou à conserver certaines caractéristiques entrepreneuriales comme la prise d'initiatives, la prise de risque, l'orientation vers les opportunités, la réactivité ou la flexibilité, l'esprit d'entreprendre est très intéressant pour les entreprises et les institutions en raison des caractéristiques qu'il révèle comme l'encouragement à l'imagination, à l'adaptabilité et à la volonté d'accepter des risques. L'esprit d'entreprendre traduit une orientation forte vers la recherche d'opportunités et les initiatives créatrices de valeurs. Il peut également signifier un engagement des individus et des aptitudes plus marquées à les exercer.

D- L'aspect économique et social relatif à l'entrepreneuriat

1- L'entrepreneuriat et La croissance économique L'entrepreneuriat est un facteur important pour une économie en pleine croissance. En effet, la création de nouvelles entreprises est un moteur essentiel de la croissance économique et permet de dynamiser le tissu économique.

Les entrepreneurs jouent un rôle fondamental dans une économie de marché mais aussi dans toute autre économie. La présence des entrepreneurs permet d'accroître l'efficacité d'une économie car ces derniers interviennent pour permettre et faciliter les transactions entre les agents dont les préférences et les disponibilités en ressources ne sont pas identiques.

L'entrepreneuriat peut être un moyen de lutter contre le chômage et la précarité des jeunes. Cette solution permet de réduire la dépendance et la passivité. A travers la création d'entreprise, les jeunes peuvent créer eux-mêmes leur emploi.

²¹OCDE : « Stimuler l'esprit d'entreprise », Ode publishing, Paris, 1998, p 11.

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

2- La création d'emploi :

Depuis le début des années 1970, la création d'entreprise apparaît comme une source potentielle d'emplois et une réponse au problème du chômage.

L'impact d'un modèle de développement basé sur l'entrepreneuriat dans la vie sociale peut s'apprécier en terme de réduction du chômage des jeunes, de réduction de la pauvreté, d'actions dirigées à l'endroit de la communauté ou simplement de changement de comportement des citoyens vis-à-vis de l'emploi. Ce sont les aspects qualitatifs liés au développement, surtout ceux engendrés par les initiatives entrepreneuriales.

En effet, la plupart des entreprises des pays en transition et en développement sont des PME. Ces entreprises représentant habituellement plus de 90 % de l'ensemble des entreprises hors secteur agricole, sont une source essentielle d'emplois et génèrent d'importants revenus intérieurs et à l'exportation. Dans les pays les plus pauvres, elles représentent néanmoins une part relativement faible de l'économie, et contribuent moins à l'emploi et à la production que le secteur informel. Dans les pays à faible revenu, les politiques doivent donc s'attacher à faciliter la création de PME afin de faire entrer les pauvres dans le secteur formel, où ils participent au marché et peuvent se livrer à des activités professionnelles à plus forte valeur ajoutée.

3- L'entrepreneuriat dans le contexte du développement territorial

Le développement de l'entrepreneuriat peut avoir des effets positifs pour le territoire ou la région. En effet il contribue à la dynamisation des régions. Aucune collectivité ne saurait être dynamique sans la participation et la contribution pleine et entière de la jeunesse. L'entrepreneuriat joue plusieurs rôles dans le développement territorial, qu'on va les résumer dans les points suivants :

- Génération de revenu provenant de la vente des produits fabriqués localement ;
- Attractivité du territoire : à terme d'autres entreprises viendront aussi s'y installer ;
- La possibilité d'une diversification des activités permettant de réduire sensiblement la vulnérabilité économique du territoire ;
- Importante source de taxes et accroissement de l'assiette fiscale ;

Chapitre I : l'entrepreneuriat et la création des entreprises

Ainsi le développement économique d'une région dépend particulièrement de l'esprit d'entreprendre dont font preuve les acteurs et actrices économiques. Il s'avère primordial de donner le goût d'entreprendre afin de dynamiser le tissu économique local.

Conclusion :

Pour conclure, on peut dire que l'entrepreneuriat joue un rôle non négligeable dans la croissance économique et dans la lutte contre le chômage. De plus il contribue à l'évolution technologique et à la compétitivité. Et enfin il participe à la vitalité des territoires (attractivité, emploi de la main d'œuvre locale, recettes fiscales...). Vue de l'importance de l'entrepreneuriat, l'Etat doit élaborer de véritables stratégies pour le promouvoir. Il doit sensibiliser les jeunes aux valeurs entrepreneuriales afin qu'ils n'aient pas peur de se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise.

Chapitre II :
Présentation du secteur de la
PME en Algérie

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

Introduction

Dans ce chapitre nous allons présenter l'évolution de la population de PME privées en Algérie et celle dans la wilaya de Bejaia, ainsi que les secteurs d'activités et le rôle de la PME dans la création d'emplois et la contribution à la valeur ajoutée, et les difficultés qui handicapent ces PME.

Séction1 : Définition, évolution et caractéristiques de la PME algérienne

En Algérie, le développement de secteur de la PME a connu une expansion importante depuis 1995. Cette évolution est le résultat des mesures d'incitation et d'encadrement, en faveur de la promotion de l'investissement. Cependant, au-delà de l'expansion du tissu de la PME ainsi enregistrée, le concept PME en Algérie reste très flou en comparaison avec celui en vigueur dans les pays industrialisés.

Dans cette section nous présenterons d'une manière générale les définitions et les caractéristiques de la PME algérienne.

A- Définition de la PME selon la loi algérienne :

Jusqu'à 2001, il n'existait pas une définition officielle de la PME en Algérie et l'Office National des Statistiques (ONS) définissait la PME comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes. Au regard de cette définition, seul le critère effectif comptait. En décembre 2001, l'adoption de la loi d'orientation sur la petite et moyenne entreprise a conduit à une définition plus officielle. Cette définition s'inspire de celle adoptée par l'Union Européenne en 1996 et qui a fait l'objet d'une recommandation à l'ensemble des pays membres.

La définition de la PME adoptée par l'Algérie est basée sur les trois critères suivants : les effectifs, le chiffre d'affaires et l'indépendance de l'entreprise. Elle est défini selon le statut suivant :

- Art. 5-La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 02 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions de dinars¹.
- Art. 6- La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions de dinars².

¹ : voir : article 5de la loi 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la pme

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

- Art. 7- La très petite entreprise (TPE), ou micro entreprise est une entreprise employant de 01 à 09 employés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 20 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions de dinars³.

B- Aperçu générale sur l'évolution de la PME en Algérie :

La promotion de la PME en Algérie est passée par deux périodes principales, celle de l'économie planifiée et celle de l'économie libérale.

1- La Période de l'économie planifiée :

L'industrie nationale a été appréhendée comme une industrie à tendance lourde, dans le cadre d'une économie planifiée de type socialiste. L'Etat s'est vu doté d'un vaste secteur public qui contrôlait près de 70% de la valeur ajoutée. Cette approche a justifié en son temps la création de grandes sociétés nationales telles SONATRACH, SONACOME, SN METAL, SONELEC, SONEPEC, SONEGAZ...

Dans ce cadre, la PME-PMI a été relativement marginalisée; l'industrie de transformation privée avait un caractère familial, au plus artisanal, sans grande envergure. La PME n'a pas connu un développement significatif durant cette période, les entreprises privées qui existaient évoluaient à la lisière des politiques du développement orientées exclusivement pour les entreprises publiques, et dans un environnement qui ne leur offrait pas les moyens nécessaires pour leur développement. De 1962 à 1982, seulement 600 unités par an ont été créées avec des chances de survie incertaines et un impact économique limité.

Les premiers codes d'investissement favorisaient le monopole de l'Etat. Celui de 1963 n'accordait aucun avantage ni garantie au capital privé, puis celui de 1966 ne visait que très modérément l'incitation des privés à investir dans des activités jugées productives. L'entreprise privée était limitée par un contrôle très sévère, notamment par une fiscalité empêchant son autofinancement, une législation du travail très sévère et la fermeture du commerce extérieur.

2- La période de transition à l'économie de marche

Après 20 ans de prédominance du secteur public, l'Etat accorde au secteur privé un rôle complémentaire en 1982 dans certaines activités, avec un niveau d'investissement très limité.

La loi de 1981 sur la restructuration des entreprises publiques a marqué le début d'une ouverture vers l'économie de marché. En 1982, une première restructuration des entreprises nationales a été lancée, son objectif majeur était de diminuer la taille des entreprises pour mieux maîtriser le processus de gestion, ainsi qu'un rééquilibrage des investissements entre

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

industries lourdes et légères. Ces séries de mesures ont été inutiles puisque la plupart des entreprises restructurées ont connu des situations négatives.

Cet état, a fait enclencher d'autres réformes, comme celle de « L'autonomie des entreprises publiques, 12/01/1988 ». Cette réforme visait à libérer les entreprises publiques de l'entreprise de l'Etat qui en deviendrait qu'un simple actionnaire. L'Etat se désengage de la gestion, du fonctionnement et des dépenses des entreprises publiques.

En 1991, une loi est adoptée pour réduire le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur. La liberté d'investir en Algérie n'a été consacré qu'en 1993 par le nouveau code des investissements consacré par le décret législatif n° 93-12 du 5 octobre 1993, relatif à la promotion de l'investissement. Ce dernier instituait l'agence nationale pour la promotion de l'investissement (APSI), des comités d'assistance de localisation et de promotion des investissements (CALPI) en vue d'aider les investisseurs dans le domaine du foncier industriel.

A partir de 1995, une nouvelle étape décisive est franchie dans le désengagement de l'Etat par l'adoption de textes autorisant le transfert de la propriété des entreprises publiques au secteur privé. Deux lois fondamentales ont été prises : la loi sur la privatisation des entreprises publiques et la loi sur la gestion des capitaux marchands de l'Etat qui institue les holdings. La privatisation est prescrite par le FMI dans l'objectif principal d'alléger la pression sur le budget de l'Etat, l'objectif qui lui est assigné, en Algérie, vise à atteindre un meilleur niveau de performance et d'efficacité organisationnelle et à accroître l'efficacité économique des entreprises comme l'affirme un ministre de l'époque : « les objectifs de la privatisation sont nombreux mais convergent tous vers une plus grande performance de l'économie nationale...la privatisation est l'un des moyens d'augmenter la performance du système productif et donc de l'économie nationale... »⁴.

Au début 2001, une révision du dispositif institutionnel s'est concrétisée à travers la promulgation de deux textes législatifs fondamentaux : l'ordonnance relative au développement des investissements (ordonnance N° 01-03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la PME, loi n° 01-18 du 12 décembre 2001. Celle-ci définit et fixe, entre autres, les mesures de facilitation administrative dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mise en œuvre. Elle prévoyait la création d'un fonds de garantie des prêts bancaires accordés aux PME (FGAR). Les dispositions de cette loi intégraient aussi des mécanismes de soutien public aux PME et des systèmes de gestion de l'information

⁴ : Mourad Benachenhou, cité par Boutaleb (Kouider) : Privatisation et efficacité socioéconomique, Revue du CENEAP n° 13, 1999

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

économique impliquant la création du centre d'études et de recherches de la PME. Prévoyait aussi la création d'un conseil national chargé de la promotion de la sous-traitance.

En 2001, des mesures ont été prises afin d'encourager le développement de l'investissement, par une baisse significative des taxes, des redevances fiscales et des charges sociales. Une Agence Nationale de Développement des Investissements ANDI (ex APSI) a été créée en 2001 pour faciliter l'application des nouvelles dispositions tout en offrant des avantages aux nouveaux investisseurs (exonérations fiscales, mise en relation avec d'autres administrations...).

En 2003 un nouveau projet a été lancé sur la « mise à niveau des entreprises privées », ce projet s'insère dans les accords d'association de l'Algérie avec l'Union Européenne et son adhésion à l'OMC. Cette mise à niveau vise à sélectionner les entreprises privées les plus performantes pour leur permettre de concurrencer les entreprises étrangères.

C- Les caractéristiques des PME algériennes

Les PME algériennes ont des structures différentes, qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre, selon la dimension de l'entreprise et la région de son implantation on peut dire que, elles possèdent les caractéristiques suivantes :

- Une structure financière souvent fragile et la prédominance du capital amical (familial) ;
- Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services ;
- Prépondérance des micros-entreprises (96,15 %) des PME en Algérie (2013) appartiennent à la catégorie des TPE avec moins de 10 salariés) ;
- Compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale) ;
- Manque d'encadrement technique ;
- Faiblesse de l'accumulation technologique ;
- Quasi-absence de l'innovation et manque d'inventivité ;
- Faiblesse de l'activité de sous-traitance ;
- Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation.

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

Cette nomenclature des caractéristiques est loin d'être exhaustive, plusieurs caractères peuvent être rencontrés chez ces entreprises. On peut citer entre la prépondérance d'une culture orale dans le travail et le faible recours à la culture savante (les chefs des PME, ne définissent (par écrit) que rarement leurs plans de stratégie et d'exécution, encore moins lorsqu'il s'agit du futur et du prévisionnel), c'est la reproduction de la prédominance de l'oralité dans la culture nationale et régionale dans le fonctionnement de l'entreprise. Aussi, les recrutements chez ces PME se font d'abord au sein de la famille, puis dans le quartier ou dans le village (ADDI. L, 2013)⁵.

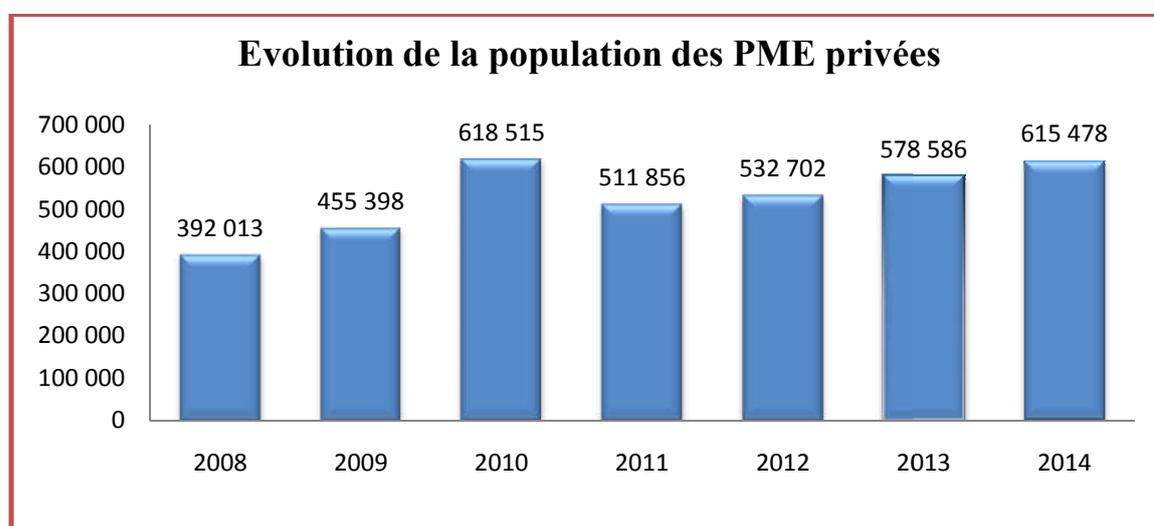
D- Évolution de la population des PME

La population des petites et moyennes entreprises se constitue en trois principales composantes : les PME privées, les PME publiques et les artisans.

1- Les PME privées

A la fin de l'année 2013, le nombre de PME privées déclarées auprès de la caisse nationale des assurances sociales, s'élève à 578 586 PME. Ces entreprises privées constituent la composante majeure de la population des PME et représentent près de 77 % de l'ensemble. Le tableau suivant leur évolution entre 2008 et 2014.

Figure n°1 : Evolution de la population des PME privées (2008,2014)



Source : Bulletin d'information statistique de la PME

La figure n° 1 illustre une évolution graduelle de la population des PME depuis 2008; cette hausse est reliée d'une part, à la forte augmentation du nombre de créateurs aidés et

⁵<http://www.algeriacorporategovernance.org/pme-privee.php>

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

l'encouragement de l'investissement. Et d'autre part, à la dissolution de quelques entreprises publiques sous forme de PME privées.

2- Les PME publiques

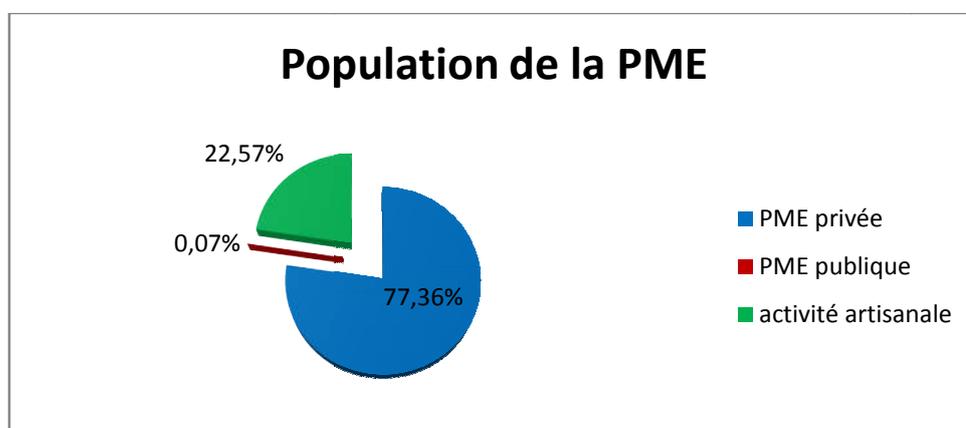
Les PME du secteur public ne représentent qu'une faible partie de la sphère des PME et des TPE. Elles ne représentent que 0,07 % de l'ensemble des PME. Durant l'année 2013, leur nombre a diminué par rapport à la même période de l'année écoulée. Il passe de 561 à 547 PME ; soit une diminution de 1,27%, et les effectifs passent de 48 415 à 46 132 salariés. Ces diminutions, résultent d'un fait économique marqué par la restructuration et la réorganisation du secteur public dont la privatisation des entreprises est un élément majeur.

3- Les artisans

Les entreprises artisanales se répartissent en trois catégories : l'artisanat traditionnel et d'art, l'artisanat de production de bien et l'artisanat de production de service. D'après les données du ministère de la PME et de l'artisanat, les activités artisanales déclarées auprès des Chambres de l'Artisanat et des Métiers (CAM), 154 123 de l'année 2012, s'élève à 168 801 activités en 2013.

La figure suivante récapitule la population des PME en 2013.

Figure n°2 : Population de la PME selon la propriété (1^{er} semestre de l'année 2013) :



Source : réalisé par nous à partir des données du ministère de la PME et de l'artisanat.

4- La place et le rôle des PME dans l'économie algérienne :

La place des PME dans l'économie suscitent toujours un large débat. Elles occupent une place prépondérante dans le système économique, qu'on les présente dans les points suivants :

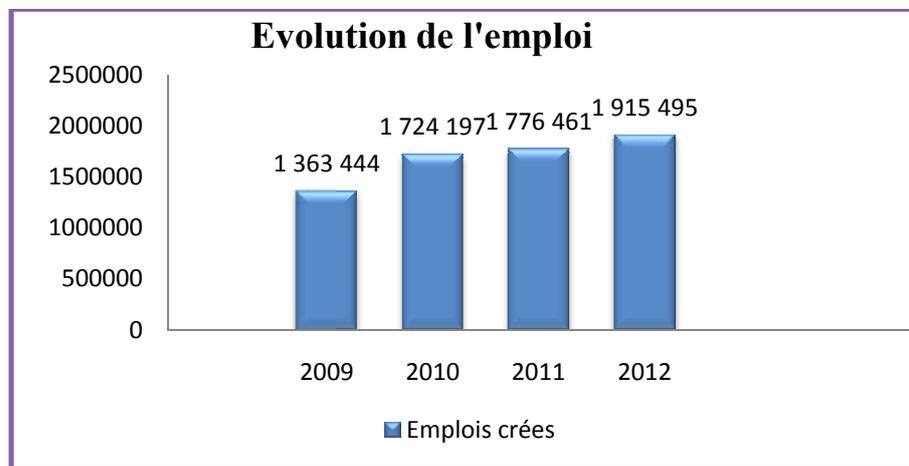
➤ Rôle des PME dans la création d'emplois

Selon l'OCDE : « les PME jouent un rôle important dans la promotion d'une croissance économique viable à la création d'emplois, tout en contribuant au capital social, culturel et

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

environnemental des nations »⁶. D'après le ministère de la PME et de l'artisanat, la PME a réalisé des progrès importants ces dernières années, sa part dans les principaux indicateurs économiques est en progression régulière. En termes de création d'emplois.

Figure n°3 : Evolution du l'emploi (2009,2012)



Source : réalisé par nous à partir des données du ministère de la PME et de l'artisanat.

La Figure n°3 montre qu'il y a une augmentation graduelle de l'emploi depuis 2009. Entre 2009 et 2012, les effectifs salariés des PME privées se sont accrus, soit une évolution de 552 051 emplois. Cela nous permet de dire que les PME privées contribuent à la création d'emplois et à la réduction du taux de chômage.

Séction2 : Les contraintes des PME algériennes et les organismes d'accompagnements

Dans cette section, nous allons présenter les contraintes et les organismes d'accompagnements au PME algériennes.

A- Les différentes contraintes liées à la création des entreprises en Algérie.

Toutes les études récentes font ressortir que les PME algériennes sont soumises à des contraintes multiformes d'intensité variable. Une étude de la banque mondiale (2003) fait apparaître les obstacles rencontrés par les dirigeants des PME, selon la hiérarchie décroissante suivante, qui correspond au degré de sévérité de chaque entrave ,Ces obstacles qui freinent le développement des PME ne sont pas forcément appréhendés dans le même ordre par tous les dirigeants-propriétaires, et se différencient selon la nature des activités. Pour mieux comprendre leurs contours et bien apprécier le poids et la sévérité de chaque contrainte, nous proposons d'examiner dans ce qui suit celles qui nous semblent être des plus importantes, à

⁶ : OCDE : « Les PME à forte croissance et l'emploi, 2002 », « Promouvoir les PME dans l'optique du développement Istanbul, 3-5 Juin 2004 », « Le financement des PME et des entrepreneurs, février 2007 »

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

savoir : les contraintes découlant de l'informel, financières, relatives au marché du travail, liées au foncier industriel, d'ordre administratif et judiciaire et les contraintes d'informations⁷.

1- Les contraintes découlant des activités informelles :

L'ampleur et la complexité grandissantes des activités informelles dans la vie économique, sociale et politique des pays en voie de développement est un phénomène incontesté (Carlos MALDONADO, 2000). Le secteur informel est un secteur non structuré, que l'on désigne aussi sous les appellations d'économie souterraine ou d'économie parallèle, qui renvoient à cette sphère de l'économie où les unités de production exercent hors des circuits économiques et financiers formels, dans la clandestinité, sans remplir les procédures légales de création (registre de commerce) et / ou de fonctionnement et d'exploitation (déclaration des impôts).

L'environnement socioéconomique de la PME algérienne reste prédominé par le secteur informel. Ses manifestations sont diverses et concernent plusieurs domaines, à savoir :

- La non-déclaration ou la sous-déclaration des ressources humaines ; financières et même techniques et /ou technologiques ;
- La fraude fiscale ;
- La pratique de la non-facturation, la sous-facturation et de la surfacturation ;
- La concurrence déloyale des importateurs qui réussissent à contourner les barrières tarifaires.

De ce constat, l'une des principales raisons qui pousse les micro-entrepreneurs algériens à s'installer dans la clandestinité est la complexité des démarches administratives pour la création de son affaire. Malgré les efforts fournis pour faciliter la création des entreprises ces dernières années, le parcours de l'entrepreneur quant à lui est loin d'être simplifié : les questions administratives, financières et fiscales restent toujours appréhendées par les chefs d'entreprises. Une situation qui persiste encore une fois l'unité créée, pour la condamner à rester de très petite dimension. Et le nouveau défi, consiste à assurer sa survie et son fonctionnement dans un environnement économique et social rongé par la corruption.

La seconde raison, de cette fuite vers le marché « noir », est due à l'importance des prélèvements obligatoires exagérés, que supportent les entreprises déclarées, des impôts, taxes et cotisations, qui peuvent dépasser les 50 % du chiffre d'affaires, dans le cas d'une

⁷ :BOUTALEB. K : « La problématique de la création d'entreprises face aux contraintes socioéconomiques de l'environnement local en Algérie », communication au Colloque International sur la création d'entreprises et territoires, Tamanrasset, 03 et 04 décembre 2006

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

déclaration de bénéfices. Des charges auxquelles échappent les non déclarés (encouragés par une certaine forme de laxisme des autorités, surtout lorsqu'on sait qu'on peu faire appel à la protection d'un haut fonctionnaire, en cas de problèmes avec les services de l'administration fiscale). Un certain laissé faire des autorités publiques motivé par l'intention de couvè ce secteur parallèle, qui apporte une solution provisoire au chômage grandissant. Or les politiques économiques des Etats doivent mettre en place des mécanismes de protection de l'économie formelle et engager des mesures incitatives et judicieuses dont l'objectif est d'intégrer cette activité occulte dans le domaine du réel et de l'officiel.

2- Les contraintes financières :

Les PME, même en économies puissantes estiment que l'accès au financement, notamment à moyen et à long terme, est l'un des principaux obstacles qui les bloquent de développer et d'investir. L'accès aux sources de financement est particulièrement difficile pour les PME qui ne disposent pas de garanties suffisantes, n'ont pas de références établies, ni d'historique de crédit. L'entreprise algérienne n'échappe pas à cette régularité. Nous allons résumer dans les ponts suivants, les principales difficultés financières rencontrées par les PME algériennes :

- L'appui des banques est inadéquat aux besoins de financement des PME, les procédures d'octroi de crédit sont lourdes et non adaptées aux nouvelles donnes économiques ;
- Le coût du crédit est élevé, les garanties exigées par les banquiers sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédit et des opérations sont trop longs ;
- L'inefficacité de la réglementation des changes, elle est inadaptée aux échanges de services ;
- L'absence de la notion de la prise de risque partagée chez les institutions de financement ;
- Un système de fiscalité ordinaire lourd, qui n'a pas une vision stratégique de développement, ni une parafiscalité qui encourage l'emploi.

Une réalité qui contraint les dirigeants des PME à recourir souvent par nécessité, aux ressources de financement familiales (l'autofinancement) et à celles des réseaux de financement informel, pour survivre, en attendant l'assainissement du réseau formel et l'assouplissement des conditionnalités jugées jusqu'au là insurmontables, par les investisseurs privés⁸.

⁸ SI LEKHAL. K : « La difficulté de financer les PME dans un contexte de forte asymétrie d'information : cas des PME algériennes », in Algerian Business Performance Review, n° 03- 2013, Université Ouargla

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

3- Les contraintes relatives au marché de travail :

En Algérie, le marché de travail est encore instable et sujet à tous les dépassements possibles. Les contraintes qu'il subit sont multiples. On peut citer les plus importantes :

- Le manque accru des experts en management, des gestionnaires, des techniciens qualifiés... ;
- L'existence de fortes contraintes dans la gestion des ressources humaines (la gestion des contrats, des procédures et des coûts de licenciement...) ;
- L'inexistence d'instituts de formations spécialisées et la faiblesse de la qualité des programmes assurés ;
- L'inadaptation des formations dispensées par les universités avec les besoins réels des entreprises et en matière des techniques modernes de management, gestion et de marketing.

4- Les contraintes liées au foncier industriel :

La question du foncier est encore d'actualité dans le climat des affaires en Algérie, et ce malgré la mise en place des Comités d'Assistance pour la Localisation et la Promotion des Investissements en 1994 (CALPI) au niveau des Wilayas.

La contrainte liée au foncier industriel est l'une des causes principales du recul de nombreux projets et des intentions d'investissements. Le manque de transparence dans le traitement des dossiers présente un obstacle sérieux pour la promotion des investissements. Les procédures d'accès au foncier sont lourdes et très longues (le temps moyen d'acquisition est entre 1 et 5 ans). La situation est plus critique pour les petites entreprises, par des immobilisations financières importantes pour l'acquisition des terrains industriels, souvent faite au détriment de l'acquisition des équipements nécessaires à l'exercice de leurs activités d'exploitations et d'investissements. A l'inaccessibilité des terrains, il faut ajouter l'ambiguïté du statut juridique des assiettes foncières, dans la mesure où la plupart des investisseurs installés ne possèdent pas d'actes légaux de propriétés authentiques. Malgré les efforts des autorités publiques, avec la création du guichet unique CALPI, la problématique de la multiplication des intervenants n'a pas été réglée, et son rôle s'est avéré essentiellement d'ordre

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

administratif entre les diverses institutions : CALPI, ANDI, administration des domaines, Assemblées Populaires Communales, agences foncières et autres organismes⁹.

5- Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire :

L'un des problèmes les plus rencontrés par les PME algériennes au cours de chaque étape du processus de leur développement (création, expansion...) est bien celui de la complexité des démarches administratives. L'administration publique algérienne est devenue un obstacle majeur à l'émergence d'une économie de marché, basée sur la libre concurrence et la promotion de l'investissement privé. Une situation qui découle du manque de transparence dans le traitement des dossiers, de la lourdeur des procédures administratives, du non engagement des institutions concernées, du manque de coordination et de connexion entre les divers organismes impliquées, de l'absence de structures d'accueil et d'encadrement. La difficulté d'identifier l'entité habilitée à délivrer une autorisation d'exploitation pour une PME livre le dirigeant de cette dernière à un long parcours de combattant, le ballottant d'un service à un autre.

Dans de telles circonstances, la tâche effective de l'administration publique algérienne semble consister beaucoup plus à freiner la vitalité des promoteurs qu'à les encourager. C'est ainsi que des milliers de projets d'investissements qui ont été retenus par les agences nationales de promotion d'investissement (ANSEJ, ANDI, CALPI...) tardent à se réaliser, faute des résistances bureaucratiques, pour qui le respect des procédures doit primer même si les attentes du pays en proie à une tension économique et sociale sont dans la relance économique, la création d'emplois et de la richesse (GRIM. N, 1994).

Pour l'organe juridictionnel algérien, composé de jurisprudence civile, pénale, commerciale et administrative et d'une manière générale doté de codes et règles de procédures adaptés. Cependant, la question de leur application sur le terrain est demeure lente et compliquée. Il appartient donc à la justice et aux juges de faire valoir leur fonctions afin que l'institution dont ils sont garants assume au mieux son rôle, et participera ainsi avec les autres autorités au renforcement de l'Etat de droit, qui constitue l'essence de toute démocratie et le socle de toute économie moderne.

⁹ : NASROUN.N, « Dynamique entrepreneuriale des PME dans la wilaya de Bejaia », mémoire de magister, Bejaia, 2011, p88.

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

Aujourd'hui, les pratiques bureaucratiques, la corruption caractérisent encore l'administration publique. Ses faibles performances sont dues essentiellement au fait qu'elle n'a jamais été l'objet d'une mise à niveau, tant de ses moyens que de ses méthodes de travail. Il est impératif pour la réussite de la promotion de la PME et du secteur privé, de commencer une réelle mise à niveau de l'ensemble des institutions intervenant dans l'environnement macroéconomique des entreprises, privées ou publiques, soit elles.

6- Les contraintes d'informations :

Le manque d'information constitue, aux yeux des experts un des principaux obstacles que doivent affronter les dirigeants des PME désireux de se porter à la conquête d'un marché extérieur. Or la réalité de l'économie algérienne est caractérisée par un manque flagrant en matière de disponibilité de l'information (MADOUI. M et BOUKRIF. M, 2009). Un déficit d'information fiable et actualisée, à caractère économique, financier et commercial, est à souligner :

- Absence de banques de données statistiques et d'un système d'informations national
- Manque de données et des études de marché (national, régional et local) ;
- Difficultés d'accès aux sources d'informations spécialisées et à internet qui est jusque-là peu utilisé dans le monde des affaires (80 % des PME algériennes n'ont pas accès à Internet) ;
- Indisponibilité de données et d'orientations sur les opportunités d'investissements ;
- Manque d'informations sur la concurrence et les pratiques des opérateurs économiques.

Face à toutes ces lacunes, il nous semble qu'il est impératif pour l'émergence du secteur privé et le développement des PME, de mettre en place un système efficace de collecte, d'analyse et de diffusion des informations économiques. La création d'un établissement d'observation de la PME apportera plus de connaissances et de visibilité sur ce secteur de petites entités, qui demandent un suivi et un appui particulier à chaque étape de leurs vies.

B- Les organismes d'appui pour le développement des PME en Algérie :

Les organismes existants en Algérie pouvant avoir un rôle d'appui auprès des PME pour leur développement, sont des structures d'aides, sous formes d'agences nationales chargées de l'exécution des politiques publiques d'assistance et de soutien à la création d'entreprises

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

(BOUTALEB. K, 2006). On traite ici les dispositifs les plus importants mis en place par l'Etat pour promouvoir la PME, à savoir : l'ANDI, L'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM.

1- L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI) :

L'ANDI est créée en 2001. Elle est chargée de la promotion, le développement et la continuation des investissements en Algérie ; accueillir, conseiller et accompagner les investisseurs nationaux et étrangers. Ses guichets uniques décentralisés sont des antennes de proximité et des interlocuteurs privilégiés auprès des porteurs de projets. Leur principal rôle est de faciliter les procédures et simplifier les formalités de création d'entreprises et de développement des investissements.

2- L'Agence Nationale pour le Soutien à l'emploi des Jeunes (ANSEJ):

C'est un dispositif qui permet aux jeunes chômeurs (19 à 35 - 40 ans) de créer leur propre emploi et de réaliser leur projet professionnel, selon leurs qualifications, en étroite collaboration avec les banques publiques. Mise en place en 1997, il appui les créations et le financement des micros entreprises mais aussi leur expansion.

3- La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC) :

A partir de 2004 et dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC a mis en œuvre un dispositif de soutien à la création de l'activité économique, par un appui financier aux chômeurs de 30 à 50 ans, en offrant plusieurs avantages, pour un montant d'investissement pouvant atteindre 10 millions de DA, la possibilité d'extension de la capacité de production des biens et des services pour les entrepreneurs déjà en activité. Concernant les risques de crédits, l'organisme accompagne les banques partenaires par un fonds de garantie couvrant 70% du montant du crédit accordé.

4- L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) :

Créée en 2004, l'Agence représente un autre outil de lutte contre le chômage et la fragilité sociale grandissante, dont l'objectif est de soutenir le développement des capacités individuelles des citoyens à s'auto-prendre en charge, en créant leur propre activité économique. Elle est représentée sur l'ensemble du territoire national par un réseau de 49 agences de wilayas, assistées par des antennes d'accompagnement dans 85% des Daïras. Elle a repris le portefeuille des crédits accordés par l'Agence de Développement Social. Depuis 2005, les microcrédits inférieurs à 30 000 DA sont décaissés directement par l'Agence. Pour

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

les montants considérables, l'ANGEM a signé des conventions avec les banques publiques (BNA, BADR, BDL, BEA, CPA)¹⁰.

A coté de ces quatre organismes, nous trouvons aussi de nombreuses structures et instruments, dont la finalité est toujours l'instauration d'un climat favorable à la création et au développement des PME, nous citons :

- 5- **Le Fonds de Garantie des Crédits aux PME** crée en 2004, sa principale mission est de faciliter l'accès aux financements bancaires à moyen terme afin de supporter le démarrage et l'expansion des PME, en accordant des garanties de crédits aux banques commerciales (taux plafonné à 80 % du crédit, pour des projets de 5 à 50 millions DA), afin de compléter le montage financier des projets d'investissements viables et orientés vers la création et/ou le développement d'entreprises.
- 6- **L'Agence Nationale de Développement de la PME**, créée à l'initiative des pouvoirs publics en 2005, elle est chargée de mettre en œuvre la stratégie sectorielle en matière de promotion et de développement de la PME, de mettre en œuvre le programme national de mise à niveau des PME et d'en assurer le suivi, de promouvoir l'expertise et le conseil pour les dirigeants des PME ; de suivre la démographie des PME en termes de création, de cessation et de changement d'activité, de mener des études de filières et de diffuser l'information économique et financière.
- 7- **La Caisse de Garantie des crédits à l'investissement des PME**, créée en 2004, elle a pour rôle de couvrir les risques relatifs aux crédits d'investissements consentis aux PME. Autrement elle couvre les risques d'insolvabilité, encourus par les banques avec les petits et moyens entrepreneurs.

La plupart de ces institutions sont jeunes, elles présentent des perspectives d'essor intéressantes, quand on connaît les contraintes que rencontre la garantie financière pour s'introniser dans le paysage bancaire algérien, à condition d'assurer une coordination entre les différentes structures impliquées, une bonne diffusion de l'information économique, commerciale et financière, mais surtout d'instaurer des mécanismes de contrôle, afin de maximiser l'efficacité de leurs programmes d'appuis et d'éviter tout dépassement, que peuvent induire le clientélisme et la corruption.

¹⁰ : SI LEKHAL. K : « La place de la Petite et Moyenne Entreprise dans l'économie algérienne : réalités et perspectives de développement », Communication présentée au Colloque international Entrepreneuriat et développement local, tenu à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales , Agdal-Rabat les 29 , 30 Avril 2011, (organisé par l'Ecole Supérieure de Direction et de Gestion- Maroc).

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

C- Perspectives de développement des PME algériennes :

Face à l'étendu des enjeux des PME dans le développement économique du pays, il est nécessaire de lever toutes les contraintes et les handicaps structureaux qui pèsent sur leur épanouissement. Un défi que les autorités ont tenté de relever (depuis des années) sans vraiment atteindre les objectifs escomptés. Des mesures et des actions demeurent et doivent être entreprises. Nous citons les plus importantes :

- Moderniser le système bancaire en l'impliquant davantage dans le financement des petits entrepreneurs, en développant des instruments adaptés aux besoins spécifiques des PME et en décentralisant la décision d'octroi de crédit ;
- Renforcer la capacité de financement des entreprises par la création d'une banque spécialisée dans le financement des PME, comme OSEO en France ou BFPME en Tunisie. Qui aura pour vocation d'accompagner le développement des entreprises dans toutes les étapes de leur croissance et leur faciliter l'accès aux financements ;
- Développer le financement par le capital-risque, qui reste très peu répandu, mais aussi le microcrédit, un instrument susceptible d'allumer le moteur économique des individus qui n'ont pas les moyens financiers et éveillera la créativité qui existe en chaque personne (YUNUS. M, 2008).
- Réformer l'administration publique et ses institutions, en adaptant leurs fonctionnements aux exigences de l'économie de marché et en réduisant les degrés de la bureaucratie et de la corruption ;
- Former les dirigeants des PME, en organisant des séminaires sur l'organisation du travail, la gestion, l'utilisation de l'outil informatique..., avec la création d'un réseau de centres de formation des dirigeants des PME.
- La vulgarisation des aides financières et des garanties existantes pour maximiser l'utilisation des PME pour les lignes de crédits ouvertes.
- Impliquer davantage les collectivités locales (APC et Daïras) dans le processus de la promotion des PME. Leur permettre d'apporter des orientations et des aides techniques, par leur proximité des entrepreneurs grâce à des budgets spécifiques.
- Permettre l'accès au foncier aux meilleurs coûts et faciliter l'installation de projets de création d'entreprise.

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

- La mise en place d'un système national efficace de collecte, d'analyse et de diffusion d'informations économiques et financières et l'encouragement de l'utilisation des techniques de communication nouvelles.
- Encourager la diversification du tissu des PME-PMI par la promotion de la sous-traitance et le soutien des activités artisanales, à travers des mesures incitatives fiscales et financières.
- La mise en place de nouveaux dispositifs d'aide et de promotion des PME- High Tech, orientées vers l'innovation et les technologies de l'information.
- Renforcer le rôle des pouvoirs publics pour améliorer la compétitivité des entreprises, dans la finalité d'accroître la taille des PME et stimuler leurs innovations.
- Créer des organismes d'appui et d'accompagnement pour le développement international des PME algériennes.
- Mettre en place des mécanismes et des instruments de contrôle pour réduire l'impact des pratiques hasardeuses, qui peuvent nuire aux différentes mesures et programmes d'appui destinés aux PME.

Section 3 : Présentation de la population des PME dans la wilaya de Bejaia

Cette section sera consacrée à la présentation de la population des PME dans la wilaya de Béjaïa.

A- L'évolution des PME dans la wilaya de Bejaïa

Les PME à travers la wilaya de Bejaïa occupent une place importante par le nombre d'unités existantes qui s'élève à 18 929 unités où par le nombre d'effectifs avec 53 151 employés.

Ainsi et selon la direction de l'industrie de la wilaya et Les chiffres du la Caisse Nationale d'Assurance Sociale (CNAS), montrent bien que la wilaya de Bejaia est à la quatrième position concernant le nombre de PME après Alger, Oran et Tizi-Ouzou. Elle compte, à la fin de l'année 2014, 18 929 PME soit 4,89 % du nombre total des PME enregistrés en Algérie.

La wilaya compte deux principales zones industrielles, celle du chef-lieu couvrant une superficie de 114,17Ha, et où activent 94 entreprises et la zone industrielle d'Akbou d'une superficie de 40,55Ha et ou sont installées quatre (04) entreprises dont 03 publics. Pour ce qui

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

concerne les disponibilités foncières, il ne reste que les futures zones industrielles d'El K seur et Boudjellil actuellement en phase d'étude¹¹.

Le tableau suivant, nous indique l'évolution de la population des PME dans la wilaya de Béjaïa.

Tableau n°2 : Evolution des PME pendant les six dernières années :

Nature PME	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PME privées	11 418	12 463	13 433	15 000	17 164	18 888
PME Publiques	41	41	41	41	41	41
Total	11 459	12 504	13 474	15 041	17 205	18 929

Source : réalisé par nous à partir des données de la DPAT de la wilaya de Bejaïa 2014

Au 31/12/2014, Bejaïa a été enregistré un Total de 18 929 PME. 94.91% sont de type TPE. La création des entreprises moyenne est assez faible.

B- Les secteurs d'activités dominants dans la wilaya de Bejaia

La répartition des entreprises par secteur d'activité laisse apparaître un déséquilibre. La plupart des PME se concentre dans le secteur du bâtiment et travaux publics avec un nombre de 4 511 entreprises soit 23,83% du total des entreprises puis le secteur du commerce avec 3 686 entreprises soit 19,47% du total en troisième lieu le secteur de transport et de communication avec 3 576 entreprises avec 18,89% de la totalité des entreprises de Bejaia .

Le secteur de l'industrie agroalimentaire occupe une place très importante dans la wilaya de Bejaia avec 644 PME. Cette région est devenue en quelques années un véritable pôle industriel en matière d'attractivité d'investisseurs nationaux et même étrangers grâce à sa position géographique stratégique et longeant la mer méditerranée sur près de 100km de côtes.

Le tableau suivant, présente la répartition des PME privées par secteur.

¹¹ : Rapport d'activité-industrie de la wilaya de Bejaïa de l'année 2014, édition 2015.

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

Tableau n°3 : Répartition des PME privées par secteur d'activité en 2014 dans la wilaya de Béjaïa.

Secteurs	Nombre des PME	%
Service	11 302	59,70%
Bâtiment et travaux publics	4 511	23,83%
Industries	2 610	13,78%
Agriculture et pêche	407	2,15%
Services liés aux industries	03	0,01%
Total	18 929	100%

Source : a partir des information de la CNAS de Bejaia 2014

Et pour la répartition spatiale des PME de la wilaya de Béjaïa voir l'annexes n°2

Et pour la création d'emplois dans la wilaya, voir l'annexe n°3

C- Contraintes spécifiques à la wilaya :

- Foncier industriel de la wilaya de Bejaia ne répond pas aux besoins des opérateurs économiques, pour les extensions ou création des nouvelles unités :
 - 02 ZI existantes d'une superficie : 133.02ha
 - 16 ZAC existantes d'une superficie : 182,5 ha

Ces ZI et ZAC sont saturées à 100%

- 02 ZI en projets de (2 x 175 ha) = 350 ha
- 02 propositions ZAC en cours de création (55 ha)¹²

La projection de cette superficie reste insuffisante pour l'investissement industriel et de service.

- Fermeture fréquente des routes
- Environnement de l'entreprise :
 - Le GAZ
 - L'électricité

¹² : Rapport d'activit-industrie de la wilaya de Béjaïa en 2014

Chapitre II : Présentation du secteur de la PME en Algérie

- L'eau
- Les NTIC
- Les routes
- L'éclairage public ZAC

Conclusion :

Malgré la mise en place de différents dispositifs en faveur de l'investissement privé, ce secteur reste peu développé et loin de pallier au déficit du secteur public. La plupart des structures de promotion des PME en Algérie sont jeunes, leurs bilans ne sont pas satisfaisants. Pour améliorer leurs impacts sur le développement économique, les autorités publiques doivent imposer la politique de résultats aux organismes impliqués.

La création de l'entreprise dans la wilaya a connu une évolution appréciable durant ces dernières années. Cette situation est le résultat de la politique mise en place par les pouvoirs publics à travers le programme d'investissements de relance économique. En outre, le lancement des nouveaux projets au titre de l'année 2014, notamment la réalisation de la pénétrante reliant la wilaya à l'autoroute (est-ouest), le dédoublement de la voie ferrée, l'élargissement de la route N°26, l'extension du quai du port de Bejaia (nouveau quai) et la création de parcs industriels El-Kseur Fenaia et Boudjellil, la réhabilitation des huit (08) zones d'activités, la réalisation de la Pépinière d'entreprise à El-Kseur et la mise en service du centre de facilitation de Bejaia, aura un impact important dans la création d'entreprises et d'emplois. Aussi, les projets agréés par le CALPIREF participeront à coup sûr au développement socio-économique local. La contribution du secteur privé à cette évolution a fait de lui un acteur majeur du développement que l'état doit continuer à encourager.

Aujourd'hui, les PME occupent une position importante dans l'économie algérienne, continuent à prendre progressivement davantage de place dans l'activité économique du pays et leur rôle ne cesse d'augmenter avec les nouvelles créations. Cependant leur poids dans le développement économique reste à renforcer à travers des nouveaux dispositifs d'encouragement et d'accompagnement, en offrant de l'assistance technique et des services de formation, surtout aux PME rurales qui ont besoin de conseils pour moderniser leurs modes de travail.

Chapitre III :
Analyse des résultats
D'enquête

Introduction

Après avoir fait une présentation de l'entrepreneur et de différentes typologies qui peuvent le décrire, et une présentation de l'entité qu'il crée, dans notre cas c'était plutôt la PME privée, nous avons consacré ce chapitre à la partie empirique de notre mémoire. Cette expérience de recherche sur terrain, réalisée grâce à un questionnaire autour de l'acteur principale de l'acte entrepreneurial, cette étude qui nous a produit des données sur des facteurs : environnementaux, financiers et socio psychologiques.

Notre enquête vise à mettre en lumière les caractéristiques dites particulières de cet agent économique, présenter un profil de l'entrepreneur du secteur agroalimentaire. Plus précisément, pourquoi il décide de s'engager dans l'acte entrepreneurial ? Quelles sont les caractéristiques de son entreprise créée ? Quelles opportunités environnementales favorisant la création ? Quelles sont les principales contraintes rencontrées ? Autant d'interrogation, à laquelle, ce chapitre essaie d'apporter des réponses.

Le présent chapitre a pour objectif la présentation détaillée de méthodologie utilisée dans le cadre de ce travail. Nous allons expliquer notre démarche concernant les objectifs de l'enquête et de son déroulement, la conception et le contenu du questionnaire, l'échantillon étudié, la collecte et l'analyse des données.

Section 1 : Méthodologie de l'enquête

Pour les besoins de notre travail, nous avons mené une enquête sur le territoire de la wilaya de Bejaïa, à partir d'un échantillon de créateurs d'entreprises dans le secteur agroalimentaire.

1- Objectif de l'enquête

La création des richesses dans une société est le fruit du dynamisme et de la compétitivité de son tissu industriel dont la création d'entreprises constitue l'élément fondamental de cette dernière.

Cette création d'entreprises se base sur deux éléments importants :

En premier, l'entrepreneur qui est considéré comme la clef de cette richesse grâce à son travail et à la décision de création. Il s'occupe de la mobilisation et l'allocation des ressources, la recherche d'opportunités, la recherche de la position la plus profitable pour son entreprise.

Ensuite, le milieu dans lequel il a vécu plusieurs événements, ce milieu influence l'action de l'entrepreneur que ce soit dans l'avènement de l'idée de création ou tout au long

du cycle de vie de l'entreprise. En effet, l'environnement familial, professionnel ont un effet déterminant dans l'action de création.

Notre enquête vise à faire ressortir le profil des entrepreneurs du secteur agroalimentaire de la wilaya de Bejaia, les caractéristiques de leur entreprise (taille de l'entreprise, source de financement), les motivations de ceux-ci pour le domaine de l'entrepreneuriat (les motivations à lancer une entreprise, les situations qui ont stimulé le processus de création de l'entreprise, les facteurs importants dans le choix de se lancer en affaires, les facteurs de succès des entrepreneurs...). Ainsi que nous allons présenter les principales contraintes entravant les entrepreneurs lors de la création d'entreprise.

2- La taille de l'échantillon

Pour établir une représentation plus proche de la réalité, il aurait été souhaitable d'utiliser la méthode des quotas qui consiste à respecter la proportionnalité des éléments constitutifs de l'échantillon. Comme nous ne pouvons pas assurer la représentativité. Comme cas pratique, nous avons choisi Bejaia comme étude de cas, le choix a été fait en fonction des disponibilités des données statistiques que nous avons pu collecter nous avons choisi un échantillon selon la technique probabiliste, il est de type échantillon aléatoire simple.

Ce choix s'explique essentiellement par le fait que l'échantillon a été constitué de façon à éviter les non réponses, réduire les couts de l'enquête ainsi que ses délais. Notre choix de la dimension de cet échantillon s'appuie sur les critères suivants :

- La disponibilité des entrepreneurs à répondre à notre questionnaire ;
- La représentativité des secteurs d'activités existant dans la wilaya de Bejaia.

Notre échantillon se compose de 48 entrepreneurs.

Nous avons pu récupérer 48 questionnaires sur les 60 entrepreneurs contactés, seulement 20 sont exploitables. Le reste (soit 28 questionnaires) ont fait l'objet de non réponse ou mal remplis, chose qui nous a obligé à les éliminer de notre étude vue le manque de leur crédibilité (non exploitables).

Les résultats de cette élimination sont récapitulés dans les tableaux suivants :

Tableau n°4: la taille de l'échantillon de notre enquête :

Questionnaires \ Nombre	Nombre d'entreprises dans l'échantillon	Taux (%)
Récupérés	48	80
Non récupérés	12	20
Distribués	60	100

Source : les résultats de notre enquête

La taille de l'échantillon étudié :

Tableau n°5 : la taille de l'échantillon étudié :

Questionnaires \ Nombre	L'échantillon étudié	Taux (%)
Exploitable	20	41.66
Non exploitable	28	58.33
Total	48	100

Source : les résultats de notre enquête

Les restrictions apportées à notre échantillon sont dues essentiellement à :

- Le non disponibilité de certains entrepreneurs ;
- Le refus de certains entrepreneurs de répondre au questionnaire ;
- Le non conformité de quelques questionnaires ;
- L'inexistence des adresses des entreprises communiquées (adresses e-mail) ;
ou bien l'entrepreneur a cessé l'activité.

Le motif de choisir les entreprises de secteur agroalimentaire :

Le secteur agroalimentaire c'est la deuxième industrie du pays après celle des hydrocarbures, Cette l'industrie génère plus 50% du PIB hors les hydrocarbures de notre pays et 40% du chiffre d'affaire de l'industrie nationale.

3- Elaboration du questionnaire

Pour les besoins de notre enquête nous avons utilisé un questionnaire adressé aux chefs d'entreprises du secteur agroalimentaire ayant été à l'origine de la création de leur propre entreprise.

Le questionnaire a été élaboré dans le but de déterminer le profil de créateur d'entreprise et afin de tester notre principale question étudiée dans la partie théorique :

« **Quels sont les caractéristiques des entreprises et des entrepreneurs des PME du secteur agroalimentaire ?** »

Les suppositions qui nous ont guidés à son élaboration sont les suivantes :

- Quels sont les raisons qui poussent les individus à se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise ?
- Est-ce qu'ils sont motivés par des logiques économiques ?
- Ou encore par des logiques sociales ?
- A quelles contraintes affrontent les entrepreneurs algériens lors de l'acte de création de leurs entreprises

Les questions portent essentiellement sur quatre phases :

Phase I : l'identification de l'entrepreneur :

Cette première section a pour but d'identifier et présenter l'entrepreneur le propriétaire d'entreprise, les questions ont porté sur son profil : sexe, âge, niveau d'instruction, expérience professionnelle...etc.

Phase II : caractéristiques de l'entreprise créée :

Cette section est réservée pour la détermination et l'identification de l'entreprise créée à savoir l'année de création, sa raison sociale, statut juridique, son secteur d'activité, la structure de financement...etc.

Phase III : les motivations de l'entrepreneur à l'égard de création de son entreprise

Cette section a pour but de voir les ambitions et les raisons réelles ayant poussé l'entrepreneur à la création de son entreprise et les facteurs qui sont à l'origine du choix du secteur d'activité.

Phase IV : les difficultés entravant la création d'entreprise :

Cette dernière section consiste à déterminer et cerner les différents problèmes et contraintes rencontrées par les entrepreneurs lors de création de leur entreprise.

4- Déroulement de l'enquête

L'enquête a été lancée au début du mois de Janvier 2016. Pour remplir le questionnaire, nous avons suivis plusieurs méthodes. En premier temps, le questionnaire a été administré selon le type « Face à Face ». Nous nous sommes déplacés au niveau du siège des entreprises, pour rencontrer personnellement les dirigeants et propriétaires de ces entreprises (non pas les gestionnaires), pour leur administrer le questionnaire.

Cela nous a permis :

- Une crédibilité des réponses ;
- Une bonne observation des attitudes et des comportements des interviewés ;
- La possibilité d'entretien

On note que pour des raisons de temps et de disponibilité des chefs d'entreprise questionnés, nous avons opté pour une deuxième méthode qui consiste à déposer le questionnaire au niveau de l'entreprise pour être rempli et de le récupérer ultérieurement.

Et d'autres questionnaires étaient traités par le biais d'internet, ils étaient remplis et envoyés par e-mail.

La passation du questionnaire a été bien accueillie par certains entrepreneurs, qui n'ont pas hésité à nous consacrer du temps nécessaire, afin de parler d'eux-mêmes, de leurs exploits personnels, de leurs motivations, de leur façon de gérer, de prendre des risques et de leur esprit d'entreprise et d'indépendance.

Il faut savoir que, toute au long de notre enquête, nous avons rencontré d'énormes difficultés, pour convaincre les entrepreneurs à répondre à nos questions. En effet, nous pouvons relever une grande résistance de certains entrepreneurs privés qui ont refusé de coopérer avec nous, sans avancer de motifs valables. Sans oublier que dans la plupart des cas, les entrepreneurs ne sont pas disponibles à répondre aux questions, ce qui a constitué une contrainte majeure pour l'aboutissement de notre enquête.

Le traitement et dépouillement des questionnaires

Nous avons choisi un traitement informatisé pour un meilleur traitement de données. Les questionnaires ont été vérifiés et codifiés pour constituer une banque de données à partir de laquelle des statistiques ont pu être opérées à l'aide de logiciel SPSS 20.

En recensant les statistiques qui nous permettent d'analyser notre base de données à travers les tableaux de fréquence, et enfin à faire sortir les résultats et réponses à propos des questions qu'on avait posées au départ.

Ayant ainsi présenté les démarches méthodologiques de notre enquête, nous procéderons à la présentation et l'analyse des résultats de l'enquête de terrain qui fera l'objet de ce travail.

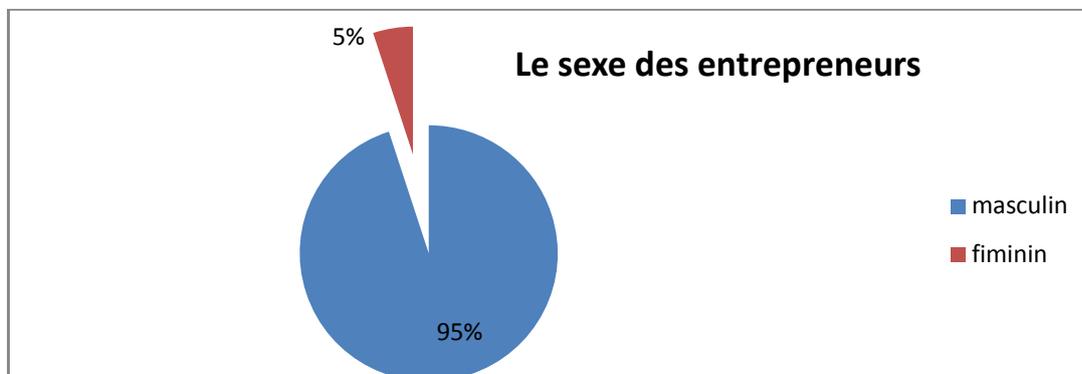
Section 2 : Présentation des entrepreneurs

L'entrepreneur est l'acteur principal dans l'activité de la création d'entreprise. Il est la source de l'idée. C'est à lui que revient la décision de se lancer dans la création. Il évolue dans un milieu qui l'influence, et sur lequel il a des effets par son action créatrice.

Dans cette section nous allons essayer de dessiner un profil à l'entrepreneur à travers notamment son sexe, son âge, son niveau d'instruction, les métiers exercés précédemment ainsi que les compétences acquises.

Répartition des entrepreneurs par sexe

Figure n°4 : Le Sexe de l'entrepreneur



Source : Résultats de notre enquête

Selon les résultats de notre enquête les hommes représentent une part très importante, au sein de la catégorie entrepreneur. En effet, sur 20 entrepreneurs enquêtés, 19 sont des entrepreneurs-hommes, soit 95% de la population enquêtée. La part des femmes entrepreneuses est moins importante que celle des hommes, elle représente que 5% de la population enquêtée.

A travers cette représentation, nous constatons clairement la prédominance des hommes sur les femmes dans l'activité entrepreneuriale créée.

Chapitre 3 : analyse des résultats de l'enquête

Les aspirations féminines s'orientent plus vers la recherche d'une position sociale stable concrétisée par l'emploi ou la fondation d'une famille, que vers le goût de prendre des risques. Ainsi, ce résultat est largement influencé par les normes et traditions culturelles.

L'âge des créateurs d'entreprises

Tableau n° 6 : Age de l'entrepreneur au moment de la création

Age	Fréquence	Pourcentage (%)
De 20 à 30 ans	1	5 %
De 31 à 40 ans	5	25 %
De 41 à 50 ans	10	50 %
De 51 à 60 ans	4	20 %
Total	20	100 %

Source : Résultats de notre enquête

Le tableau n° 6 , représente la tranche d'âge des entrepreneurs au moment de la création effective de l'entreprise, le plus grand nombre des entrepreneurs ont lancé leurs entreprises entre l'âge de 41 à 50 ans avec une part de 50% , suivi par la catégorie de 31 à 40 ans avec une par de 25% ,suivi par la catégorie de 51à 60 ans qui représente 20 % de la population enquêté .En troisième position, nous trouvons la catégorie de 20 à 30 ans avec un taux de 5% du total.

A partir de ces données, l'entrepreneur se lance dans la création à un âge mature après avoir acquis une certaine expérience professionnelle et rassembler les capitaux nécessaires pour l'investissement. Sinon pour ceux qui s'introduisaient trop jeune dans le domaine entrepreneurial, il s'agit de la catégorie de moins de 30 ans, qui font partie généralement du secteur commerciale, artisanal, ou ceux qui ont bénéficié des déférents dispositifs mis en place par le gouvernement pour stimuler la création des entreprises principalement par l'apport de l'ANSEJ, ou bien sont issu d'une famille entrepreneuriale.

Ainsi, nous pouvons conclure que la création se fait généralement entre l'âge de 31 à 50 ans.

La position de l'entrepreneur dans l'entreprise

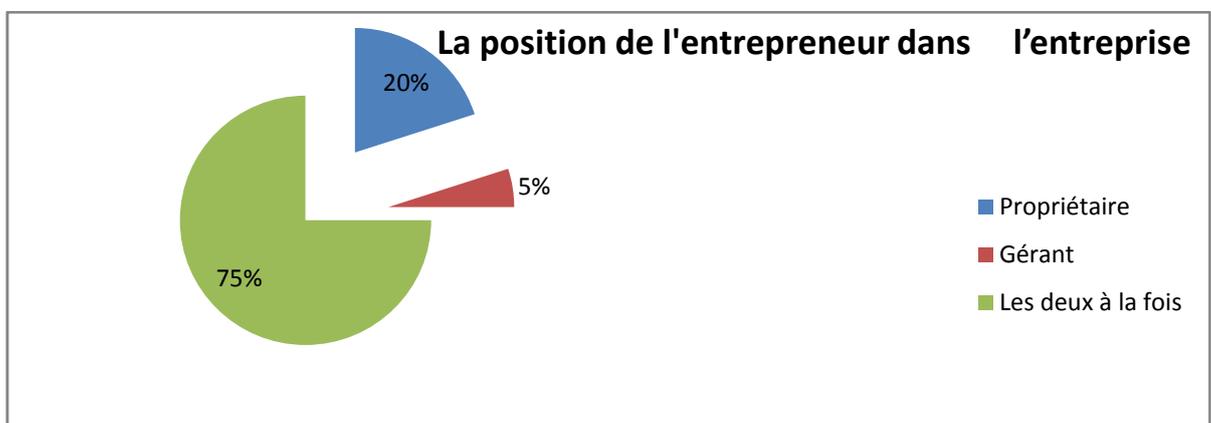
Les propriétaires ont des droits (actions/ part sociale) dont ils cherchent à en tirer un revenu et à accroître la valeur. Les propriétaires font des choix peu risqués visant l'accroissement des résultats de l'entreprise.

Tableau n 5: La position de l'entrepreneur dans l'entreprise

Position de l'entrepreneur	Nombre	Pourcentage(%)
Propriétaire	4	20 %
Gérant	1	5 %
Les deux à la fois	15	75 %
Total	20	100 %

Source : Résultats de notre enquête

Figure n°6 : La position de l'entrepreneur dans l'entreprise



Source : Résultats de notre enquête

Selon notre enquête on a 75%, soit 15 entrepreneurs qui ont deux positions dans leur entreprise qui est le propriétaire-gestionnaire sont identifiés comme des facteurs de croissance et de PME succès, dans le cas où ils sont des capacités dans le domaine de la gestion, dans la deuxième position on a 20% des entrepreneurs enquêtés sont juste des propriétaires, dans la troisième position on a un seul gérant qui fait toutes les opérations de l'entreprise de la création jusqu'à la gestion mais il n'est pas parmi les propriétaires et il est juste un salarié.

Section 3 : Présentation et caractéristiques des entreprises

La répartition des entreprises enquêtées par commune

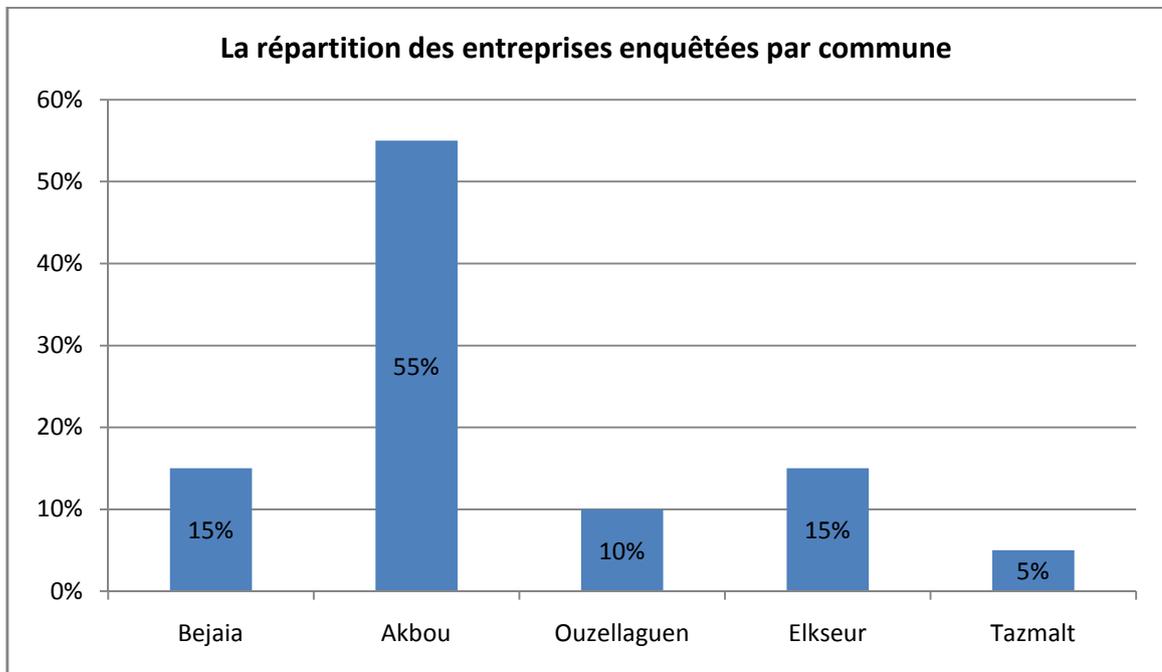
La plupart des jeunes entrepreneurs envisagent de créer leurs entreprises dans leur région d'origine, cette confirmation est annoncée par 90% des promoteurs de fait qu'ils connaissent mieux la région et les populations locales. Cela pour bénéficier d'un réseau de soutien et de relations personnelles et par attachement à leur lieu de naissance et être près de leur famille.

Tableau n°8 : La répartition des entreprises enquêtées par commune :

Commune	Nombre	Pourcentage
Bejaia	3	15 %
Akbou	11	55 %
Ouzellaguen	2	10 %
Elkseur	3	15 %
Tazmalt	1	5 %
Total	20	100 %

Source: Résultats de notre enquête

Figure n°7 : La répartition des entreprises enquêtées par commune



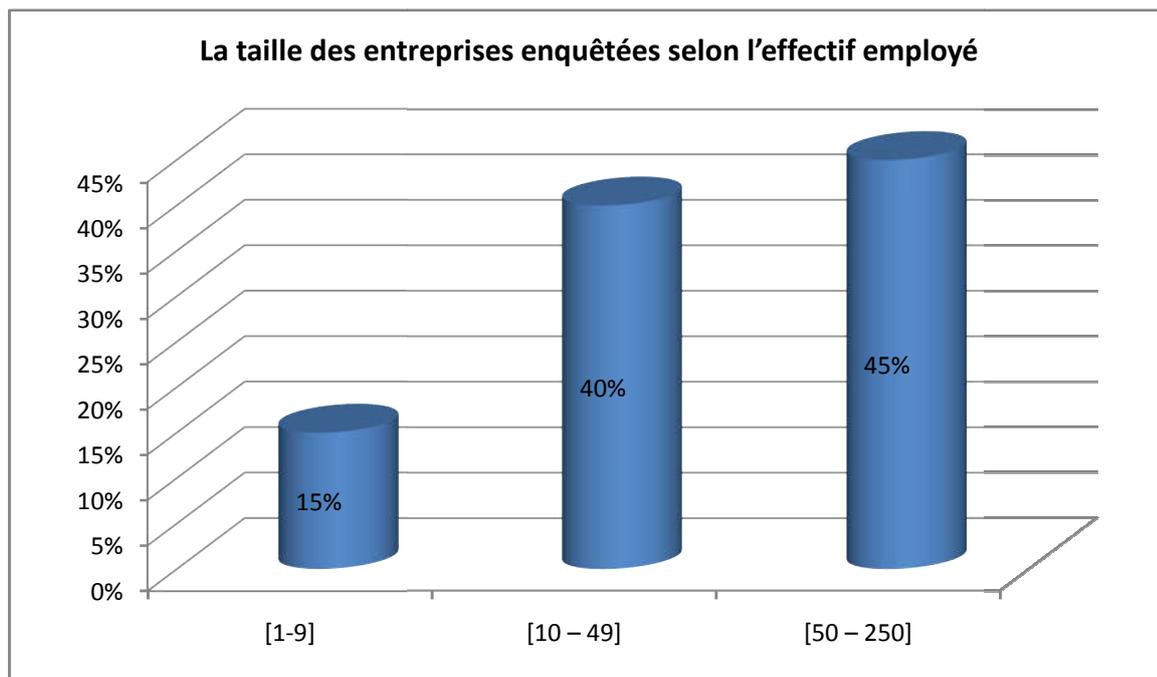
Source : Résultats de notre enquête

Notre enquête a touché plus d'une commune dans la wilaya de Béjaïa, La plupart des entreprises enquêtées se concentrent dans la commune d'Akbou avec 55% de la totalité des entreprises enquêtées, parce qu'elle dispose de plus de commodités et d'avantages économiques comparativement aux autres communes, dans la deuxième position on a la ville de Bejaia et la commune d'Elkseur avec 15 % chacune d'elle, la commune d'Ouzellaguen avec 10,% et le commune Tazmalt avec 5%, et on a remarqué que la concentration de ces entreprises est dans les zones d'activité dit (industriel) pour des raisons différentes.

Répartition des entreprises enquêtées selon l'effectif employé

Selon notre enquête on a rencontré trois types d'entreprises différentes. Cette différence peut être justifiée par les capitaux financiers détenus par les créateurs et aussi après la mise en place des dispositifs de soutien à la création tels que : ANSEJ, ANGEM, CNAC, ... etc.

Figure n°8 : la taille des entreprises enquêtées selon l'effectif employé :



Source : Résultats de notre enquête

Notre échantillon est constitué en grande partie d'entreprises classées dans la catégorie des moyennes comprenant entre [50-250] employés. Elles représentent 45% du total (soit 9 unités). Suivi de la catégorie de petite taille comprenant [10-49] employée avec un taux de 40% du total (soit 8 unités). Ainsi, la catégorie des micro entreprises est représentée par 3 unités soit 15% de l'échantillon étudié. Cette différence peut être justifiée par les capitaux financiers détenus par les créateurs et aussi après la mise en place des dispositifs de soutien à la création tels que : ANSEJ, ANGEM, CNAC, ... etc.

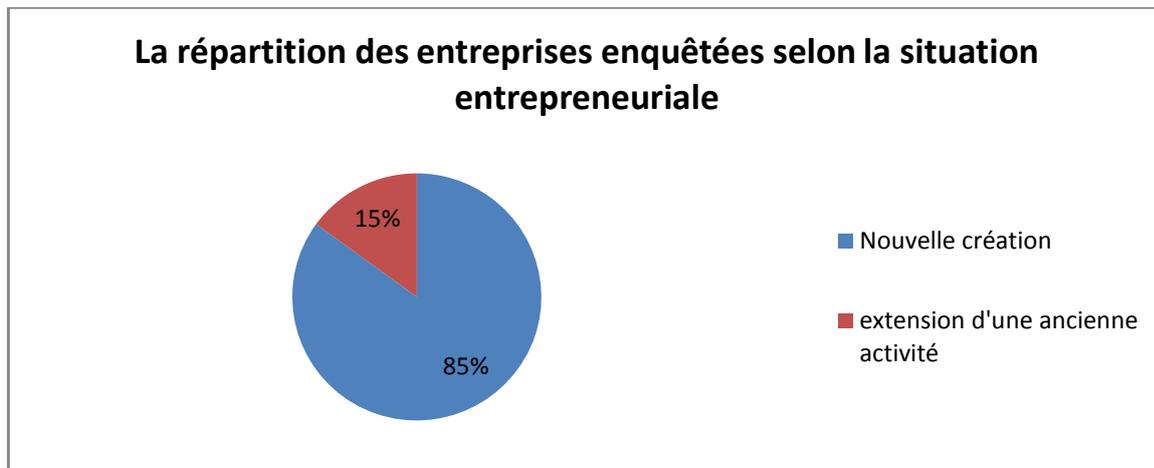
La répartition des entreprises enquêtées selon la situation entrepreneuriale

La création d'entreprise recouvre généralement trois situations entrepreneuriales qui sont : la création ex nihilo (nouvelle création) qui constitue la principale voie d'entrée dans les affaires, la réactivation d'entreprise (la reprise d'entreprise) et le prolongement d'une activité déjà existante.

Tableau n°9 : La répartition des entreprises enquêtées selon la situation entrepreneuriale :

Situation entrepreneuriale	Fréquence	Pourcentage
Nouvelle création	17	85 %
extension d'une ancienne activité	3	15 %
Total	20	100 %

Source: Résultats de notre enquête

Figure n°9: La répartition des entreprises enquêtées selon la situation entrepreneuriale :

Source : Résultats de notre enquête

Les résultats de notre enquête montrent que 85% de l'échantillon sont des entreprises nouvellement créées, cela est dû principalement au soutien présenté par l'Etat pour aider les jeunes à se lancer dans leurs propres affaires par les différents dispositifs mis en place, 15% des entreprises enquêtées sont des extensions d'une ancienne activité.

La répartition des entreprises enquêtées selon la forme juridique

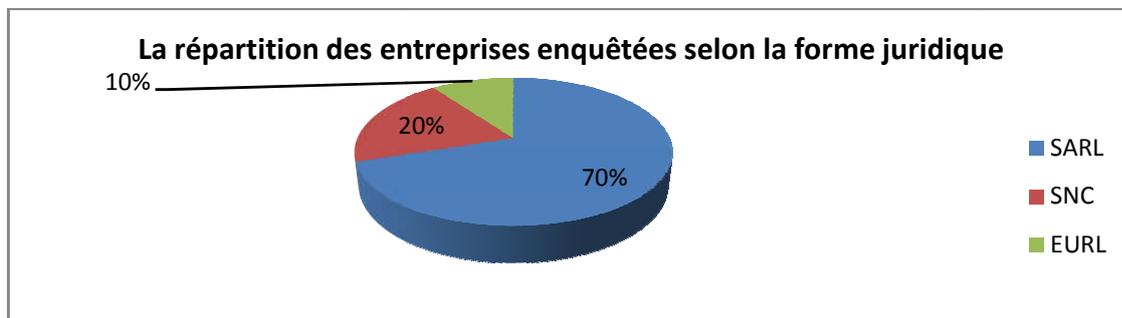
L'analyse des entreprises de notre échantillon selon leur statut juridique fait ressortir trois modalités à savoir, des entreprises individuelles, des sociétés à responsabilité limitée (SARL), des entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) et des sociétés en nom collectif (SNC).

Tableau n°10 : La répartition des entreprises enquêtées selon la forme juridique

Forme juridique	Fréquence	Pourcentage
SARL	14	70 %
SNC	4	20 %
EURL	2	10 %
Total	20	100 %

Source: Résultats de notre enquête

Figure n°10 : La répartition des entreprises enquêtées selon la forme juridique



Source : Résultats de notre enquête

Notre enquête montre que La forme juridique SARL concerne 70% des entreprises enquêtées, les entrepreneurs optent pour cette forme en raison due au risques qui sont limités uniquement aux apports de chaque associé en capital social de la société créée. Suivi par la forme SNC avec un taux de 20%, l'EURL représente un taux de 10%.

La structure de financement initial des entreprises enquêtées

Il ya lieu d'observer que d'une manière générale, les entrepreneurs enquêtées n'utilisent pas une seule source de financement pour réaliser leurs projets. Le problème de financement et la disponibilité des capitaux est le premier obstacle auquel l'entrepreneur est confronté d'une manière générale.

Tableau n°11 : La structure du financement initial des entreprises enquêtées

Source des capitaux	Fréquence	Pourcentage
Epargnes personnelles	13	65 %
Emprunts bancaires	2	10 %
Capitaux familiaux	5	25 %
total	20	100 %

Source: Résultats de notre enquête

Les résultats montrent que les capitaux initiaux investis, proviennent essentiellement de l'épargne personnelle des entrepreneurs (65%) et des capitaux familiaux (25%). et en dernière position viennent les emprunts bancaires avec (10 %). Cette faible part des financements bancaires s'explique par la difficulté d'accéder aux crédits bancaires ou bien la volonté des entrepreneurs de rester indépendants et autonome en s'appuyant sur les ressources familiales.

Le recours aux organismes de soutien :

A la réponse de la question « Est-ce que vous avez demandé de l'aide d'un organisme de soutien ? », nous avons eu 80% soit 16 entrepreneurs qui ont demandé de l'aide d'un organisme de soutien contre 20% qui n'ont pas fait appel à ces organismes là.

Tableau n°12: Nombre des entrepreneurs soutenus par les organismes d'aide à la création :

Réponse	Fréquence	Pourcentage (%)
Oui	16	80%
Non	4	20%
Total	20	100

Source : résultat de notre enquête

Les justifications des réponses soit pour la réponse « Oui » ou pour la réponse « Non » étaient variées et se présentent comme suite :

Les motifs de réponse par « **Oui** » :

L'appui financier : la première raison au recours aux dispositifs de soutien est le financement du projet ;

Facilitation à l'accès au crédit bancaire ;

Soutien logistique (hébergement,...etc.) ;

Conseils et formation : étant donné que la plupart des entrepreneurs qui font appel à ces organismes, n'ont pas d'expérience dans le domaine, ils demandent des conseils pour leur

lancement pour s'imprégner dans le domaine des affaires. (Exemple : centre de facilitation des PME) ;

Avantage fiscal : la franchise de TVA et l'exonération d'impôt pour les premières années de lancement en affaire ;

La réduction des tarifs douaniers pour les biens et équipements importés.

Les motifs de réponse par « **Non** » :

Pour les entreprises créées à partir de la période des années 90, les entrepreneurs rencontrés avaient une mauvaise connaissance ou méconnaissance des structures d'accompagnement ;

Autres, ils avaient besoin d'indépendance, l'autonomie et de la liberté. Certains refusent d'avoir le crédit bancaire à cause des intérêts.

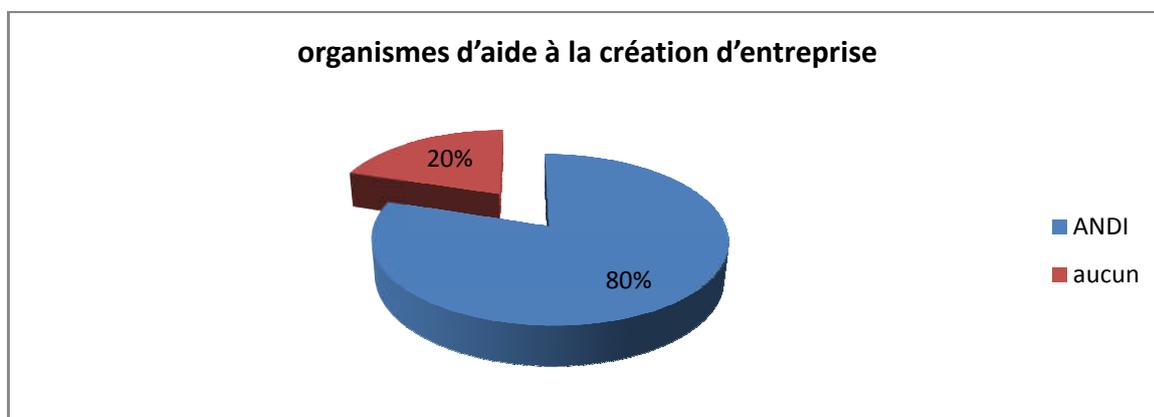
Un autre motif déclaré est celui du manque de reconnaissance des compétences de ces structures, à cause de la lenteur et la lourdeur administrative et réglementaire.

Tableau n°13 : organismes d'aide à la création d'entreprise :

Dispositifs	Fréquence	Pourcentage
ANDI	16	80 %
aucun	4	20 %
Total	20	100 %

Source: Résultats de notre enquête

Figure n°11 : organismes d'aide à la création d'entreprise



Source : Résultats de notre enquête

Les résultats montrent que 20% des entrepreneurs enquêtés n'ont pas un recours à un organisme public d'aide à la création (aux raisons citées avant), seulement 16 entreprises ont bénéficié des avantages des dispositifs soit 80% entreprises par le dispositif d'ANDI.

La date de création des entreprises enquêtées

Tableau n°14: Date de création des entreprises enquêtées :

Période	Fréquence	Pourcentage
Années 90à 2000	6	30 %
Années 2000à 2015	14	70 %
Total	20	100 %

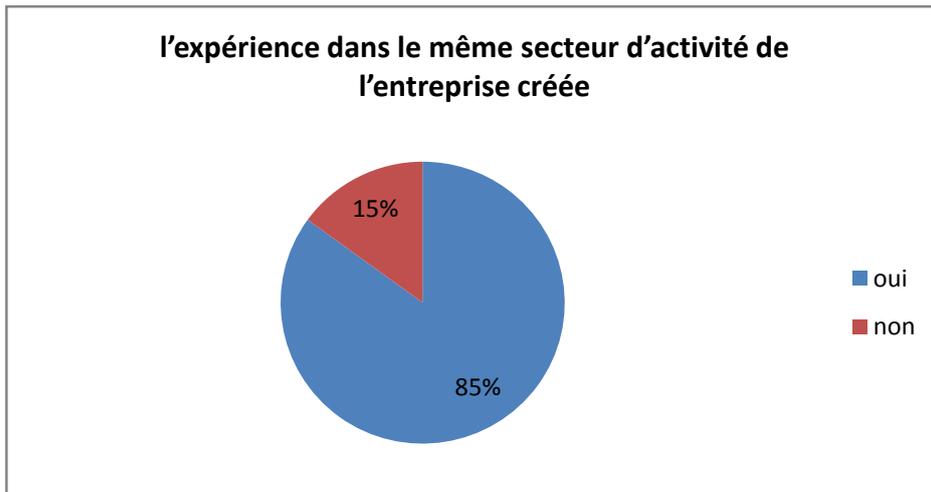
Source: Résultats de notre enquête

Les résultats de notre enquête montrent que 30% des entreprises enquêtées, soit 6 unités ont créées dans la période qui se prolonge entre 1990 et 2000, soit un total de 14 entreprises (70%) ont été créées à partir des années 2000.

Cela peut être expliqué à travers les mesures prises par l'état en matière d'encouragement de l'initiative privée, et cela dans le cadre de l'ouverture vers l'économie de marché et surtout à partir des dispositifs qui consiste à promouvoir et soutenir la création d'entreprise c'est pour cette raison nous constatons une forte dynamique de création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia durant les années 2000, contre 6 unités dans les années 90 .

Expérience dans le même secteur d'activité :

L'un des facteurs qui ont aidé les entrepreneurs à choisir le secteur d'activité si l'expérience dans le même secteur d'activité, c'est une dimension du développement pour l'entreprise si de faire appliqué l'ensemble des connaissances et de l'expérience acquise par l'entrepreneur dans leur entreprise. Et le savoir faire qui est toujours pousse l'entrepreneur privé de chercher à investir essentiellement dans les secteurs ou il a vécu une expérience, pour éviter l'échec dans le choix de projet. Et aussi le secteur agroalimentaire c'est pour des raisons différentes, c'est un secteur qui est caractérisé par un forte taux de rentabilité et aussi un secteur porteur à long terme.

Figure n°12 : l'expérience dans le même secteur d'activité de l'entreprise créée

Source: Résultats de notre enquête

Notre étude montre que le savoir faire pour les entrepreneurs si le facteur qui à aidé ces propriétaires pour le choix de secteur d'activité avec 85%, soit 17 de la totalité des entrepreneurs enquêté, 15% des entrepreneurs ils ne sont pas d'expérience dans le domaine de leurs projets.

Niveau d'étude :

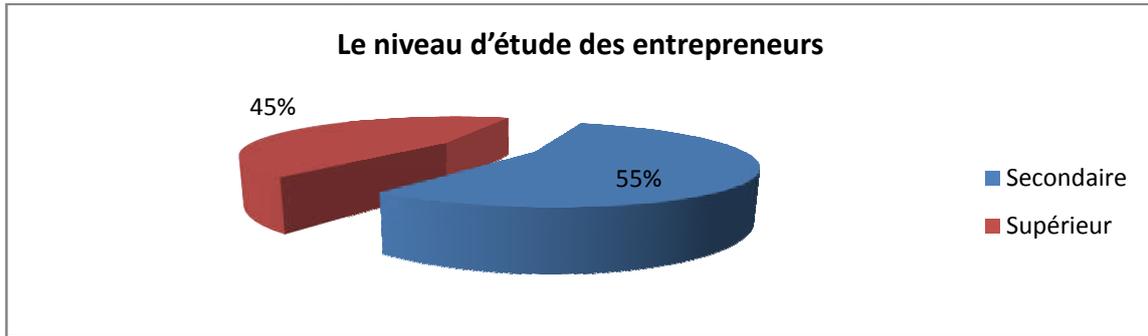
Pour le parcours professionnelle, les études et formation suivies ont également une influence sur le choix du secteur d'activité ou investir, et par la suite sur le mode de gestion de l'entreprise une fois mise en route .En effet, « la formation et le niveau d'instruction de l'entrepreneur influent toujours sur les choix qu'il effectue en ce qui concerne l'activité. La dimension, le financement et le mode de gestion de l'entreprise sont des conditions nécessaires qui permettent de déboucher sur l'innovation en tous genre ».

Tableau n° 15 : Le niveau d'étude des entrepreneurs :

Niveau d'étude	Fréquence	Pourcentage
Secondaire	11	55 %
Supérieur	9	45 %
Total	20	100 %

Source: Résultats de notre enquête

Figure n°13 : Le niveau d'étude des entrepreneurs



Source : Résultats de notre enquête

L'ensemble des entrepreneurs enquêtés ont au moins un niveau secondaire, sur 20 entrepreneurs enquêtés ,55% ont un niveau d'études secondaire, 45% ont un niveau supérieur.

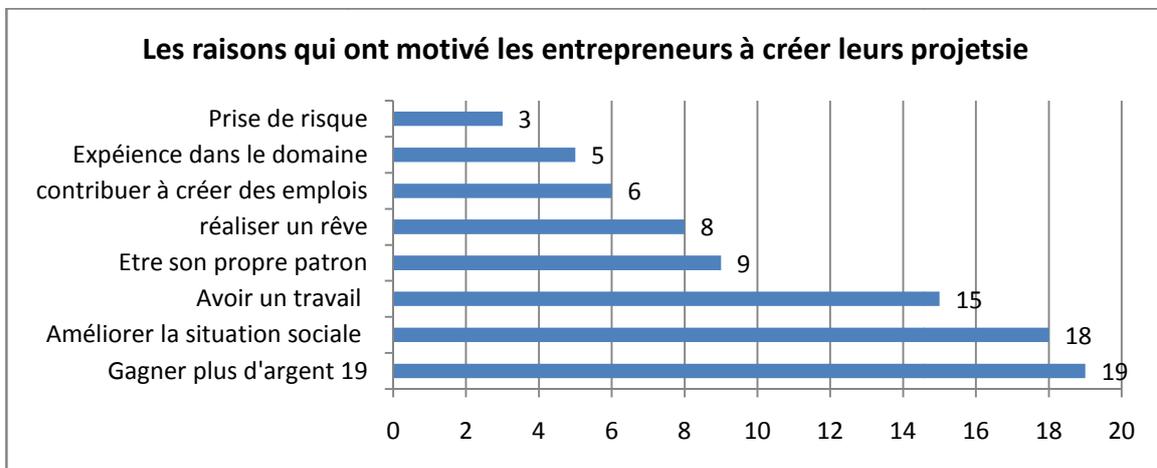
Nous constatons d'après ces résultats que la plupart des entrepreneurs ont un niveau d'instruction de plus en plus élevé. Cette situation peut être s'expliquer principalement par le chômage et la difficulté de trouver du travail pour les nouveaux diplômés de l'université. C'est la raison pour laquelle ils préfèrent créer leur propre emploi et de s'engager dans la création de leur entreprise

Le niveau d'étude constitue un des éléments motivant à l'acte d'entreprendre.

Les principales motivations de l'entrepreneur :

La motivation est considérée comme une force motrice constitue une variable à plusieurs dimensions qui nous permet d'expliquer l'amplitude et la persistance de l'engagement des efforts .pour les jeunes générations l'entrepreneuriat offre des avantages multidimensionnels. Les jeunes ont actuellement de nouvelles valeurs professionnelles : l'entrepreneuriat comme choix de carrière est une option variable.

Figure n°14 : Les raisons qui ont motivé les entrepreneurs à créer leurs projets



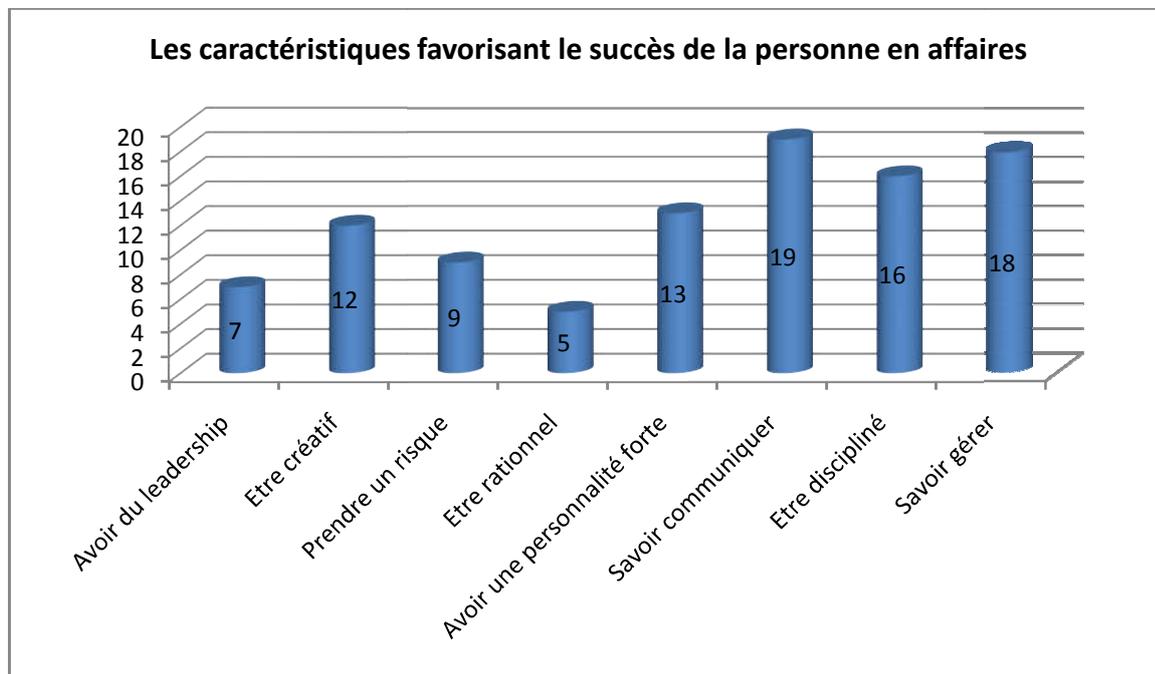
Source : Résultats de notre enquête

L'entrepreneur est généralement doté d'un fort sentiment d'indépendance et d'autonomie et un besoin d'être son propre chef, pour réaliser ses rêves et ambitions. Chose qui se confirme d'après notre enquête :

Ces résultats montrent que les personnes interrogées avaient donné plus d'une seule motivation. En effet, sur les 20 entreprises interrogées, nous avons obtenu 83 réponses, le nombre des réponses est plus important que le nombre des sondés car les réponses ne sont pas exclusives. La motivation qui revient le plus avec 22,89% est de gagner plus d'argent, la seconde motivation en fréquence de réponse est : améliorer la situation sociale avec 21,68%, En troisième lieu, vient : avoir un travail avec 18,07%, en quatrième position on retrouve être son propre patron et ne pas avoir des ordres d'un supérieur hiérarchique avec 10,84%, par la suite on a la réalisation d'un rêve avec 9,63%, et par la suite on a contribué à créer des emplois avec 7,22%, la septième motivation qui a l'expérience dans le domaine pour ces entrepreneurs avec 6,02%, et la motivation qui est la moins importante pour ces entrepreneurs est la prise de risque.

Les caractéristiques favorisant le succès de la personne en affaires

Figure n°15 : Les caractéristiques favorisant le succès de la personne en affaires



Source: Résultats de notre enquête

Cette figure nous donne les caractéristiques qui ont une plus grande importance dans le succès de la personne en affaire. Selon les entrepreneurs enquêtés, la caractéristique la plus importante pour connaître le succès en affaire est de savoir communiquer avec un taux de 19,19%, suivi par savoir gérer avec 18,18% et être discipliné avec un taux de 16,16%.

Chapitre 3 : analyse des résultats de l'enquête

En effet, l'entrepreneur doit nécessairement avoir ces caractéristiques, s'il veut réellement se maintenir dans l'activité entrepreneuriale.

Avoir une personnalité, Etre créatif, prendre le risque sont citées respectivement dans 13,13%, 12,12% et 9,09%, Aussi avoir du leadership avec 7,07%, et le dernier caractère d'être rational avec 5,05% de la totalité des cas étudiés. Cela s'explique par le fait que certains entrepreneurs intègrent les notions d'innovation et du risque dans le processus entrepreneurial.

Les opportunités environnementales favorisant la création :

L'acte d'entreprendre n'est pas seulement liés aux caractéristiques de l'entrepreneur mais est également déterminé par les facteurs contextuels qui vont agir soit pour favoriser l'acte ou pour freiner le comportement et la propension entrepreneuriale.

Tableau n°16 : Les facteurs à l'origine de localisation du projet :

Les facteurs	Fréquence	Pourcentage
Proximité d'entreprises du même secteur	6	10,52 %
Proximité d'entreprises dont le secteur est complémentaire	14	24,56 %
Proximité d'entreprises fournisseurs	8	14,03 %
Proximité d'entreprises clientes	18	31,57 %
Pas de concurrent	11	19,29 %

Source: Résultats de notre enquête

Nous pouvons remarquer dans ce tableau que 31,57% des entrepreneurs privés enquêtés ont répondu pour le facteur de la Proximité d'entreprises clientes, dans la deuxième position ont à Proximité d'entreprises dont le secteur est complémentaire avec 24,56%, soit 19,29% pour le manque de concurrent dans cette place, et 14,03% pour la Proximité d'entreprises fournisseurs ce qui réduit les coûts de transport, en fin 10,52% pour la Proximité d'entreprises du même secteur, se qui présente des atouts certains et favorise des contacts directs avec les autres entrepreneurs. Ce qui permet la circulation d'information concernant le processus de production, le produit, le marché, cette proximité permet également de bénéficier d'une certaine publicité. La proximité permet également de discuter des différents problèmes rencontrés par les entrepreneurs concernant les aménagements, l'alimentation en énergie et les problèmes du foncier.

Chapitre 3 : analyse des résultats de l'enquête

Les difficultés entravant la création d'entreprises :

A travers notre enquête, nous avons constaté que les entrepreneurs privés sont soumis à plusieurs contraintes. Les principaux obstacles rencontrés par les entrepreneurs enquêtés sont présentés dans le tableau suivant

Tableau n°17 : les principales contraintes rencontrées :

Types de contraintes	Fréquence	Pourcentage
Les lenteurs administratives et les contraintes réglementaires	17	22,66 %
Les sources de financement	18	24 %
La concurrence déloyale et l'informel	12	16 %
Le foncier industriel	10	13,33 %
La fiscalité et les charges sociales	6	8 %
Le manque de main d'œuvre qualifiée	12	16 %

Source: Résultats de notre enquête

Ce tableau montre que 24%% des entrepreneurs ont rencontré des difficultés d'ordre financière. En effet, les entrepreneurs enquêtés souffrent du manque de la collaboration et de l'absence d'intégration des institutions financières et ils ont des difficultés pour y accéder aux crédits bancaires ; le secteur bancaire est toujours critiqué pour ses lourdeurs et sa bureaucratie. Soit 22,66%% des enquêtés ont déclaré que les contraintes administratives et réglementaires désavantagent l'initiative privée et limitent, par conséquent la volonté des entrepreneurs débutant. Soit 16% pour La concurrence déloyale et l'informel et le manque de main d'œuvre qualifiée, Certains entrepreneur ils ont des difficultés au niveau de foncier industriel avec 13,33% .La contrainte qui est moins important la fiscalité et les charges sociales avec 8% .

Conclusion :

L'acte d'investir est avant tout un choix et une décision d'entreprendre, souvent influencée par des facteurs environnementaux, c'est-à-dire des facteurs ayant un rapport avec le vécu familial, professionnel de l'entrepreneur, tels que les aides diverses dont il bénéficie, qu'elles soient financières, matérielles ou psychologiques.

A travers ses motivations, son itinéraire professionnel, ses origines sociales, le type de création que l'entrepreneur fait, on pourrait voir les caractéristiques de l'entrepreneur de la

wilaya de Bejaia, c'est-à-dire ce qui a contribué à la formation de la personnalité et de l'esprit d'entreprise de l'entrepreneur.

Les entrepreneurs enquêtés sont généralement de sexe masculin, d'âge mûr entre 30ans et 50ans. Dans la plupart des cas, ils sont à la fois propriétaires et gérants de leurs entreprises. Leurs niveau d'étude est élevé pour la majorité malgré qu'il y ait une proportion importante qui n' qu'un niveau secondaire. Ils ont acquis suffisamment d'expérience et de savoir faire dans le même secteur que celui ou ils créent leurs entreprises.

Cette dynamique du secteur privé, à travers notre échantillon, est due pour une large part à la disponibilité des capitaux à investir, qui proviennent essentiellement de l'apport personnel ou bien de la fortune familiale.

Notre étude montre que les relations familiales et personnelles des entrepreneurs sont à l'origine de l'idée de création et aussi l'expérience dans le secteur agroalimentaire. Et ça c'est un facteur déterminant dans l'engagement dans le domaine des affaires.

A travers notre enquête, nous n'avons constaté que la plupart des entrepreneurs investie dans le secteur offrant des taux de rentabilité élevés. Les entreprises enquêtées se caractérisent globalement par moyenne et petit entreprise grâce aux dispositifs d'appui, elles sont nouvellement créées ou le nombre le plus élevé était entre l'année 2000 et 2010 de 70% du total enquêtés. Leur forme juridique dominante est l'entreprise la SARL.

Il ressort de cette enquête que la plupart des entrepreneurs ont un fort sentiment d'indépendance et d'autonomie et la volonté d'être le chef de son entreprise. Cette caractéristique est considérée comme le motif le plus motivant pour se lancer en affaire. Il est à noter que les caractéristiques les plus importantes pour réussir en affaires est savoir communiqué et de savoir gérer.

Conclusion générale

Conclusion

Tout au long de ce travail, nous avons essayé d'apporter des réponses pour notre question principale à savoir : «*Quel sont les caractéristiques des entreprises et des entrepreneurs du secteur agroalimentaire en Algérie cas : les PME de la wilaya de Béjaïa*» ».

Tout d'abord, nous avons présenté la dynamique des PME privées en Algérie et dans la wilaya de Béjaïa, dans quel cadre elle a évolué, ainsi que les secteurs d'activités et le rôle de la PME dans la création d'emplois et la contribution à la valeur ajoutée, puis nous avons identifié et caractérisé l'entrepreneur privé de la wilaya de Béjaïa à partir des résultats d'une enquête que nous avons réalisé auprès d'un échantillon de 20 entrepreneurs privés de la région. Plus précisément, nous avons interrogé sur le profil personnel de l'entrepreneur, ses origines sociales, ses trajectoires professionnelles, les aspects cognitifs et affectifs susceptibles de conditionner son cheminement et sa prise de décision, ses motivations et les déterminants de son action et enfin les principales contraintes entravant son acte de création.

Le processus de cette recherche exige au préalable une compréhension de l'entrepreneuriat et un positionnement dans le champ. Le contenu de ce concept ne fait pas l'unanimité. Il n'y a pas de définition consensuelle de l'entrepreneuriat, mais des approches qui conviennent à des problématiques et des thématiques de recherche.

Nous avons mis l'accent sur la dynamique et la complexité processuelle, l'entrepreneuriat est une conjonction de facteurs psychologiques, sociaux, culturels, politiques et économiques. Dans un contexte précis, il s'exprime à travers des attitudes, des aptitudes, des perceptions, des motivations et des comportements.

Cependant, la création d'entreprise en constitue la manifestation la plus visible.

Nous accordons un intérêt tout particulier au principal acteur du phénomène entrepreneurial : l'entrepreneur. Pour le saisir, nous conjugons une perspective historique et une vision dynamique qui mettent en relief sa métamorphose. La conception de l'entrepreneur évolue avec le temps, selon la complexité de l'organisation et de l'activité économique. Les changements sociaux et économiques conditionnent les comportements et les activités de l'entrepreneur.

C'est en combinant « le risque » de SAY et « l'innovation » de SCHUMPETER que nous le saisissons.

Il est vrai que la promotion d'un entrepreneuriat national interpelle en premier lieu l'Etat. L'enthousiasme pour la promotion et le développement de

l'esprit d'entreprise s'explique aisément par le fait que les régions disposant de niveau élevé en activités entrepreneuriales réalisent des taux sensiblement plus élevés de création d'emplois et sont plus productives. Certes les pouvoirs publics ont depuis le début des réformes et même avant tenté d'encourager et de promouvoir l'investissement privé.

La dynamique entrepreneuriale est considérée comme un processus qui marque une évolution en termes de création et de développement d'entreprises. L'analyse de cette dynamique consiste dans le fait d'évaluer la dynamique des entreprises dans une économie donnée. Les données statistiques montrent que le secteur de la PME privée en Algérie a fait, ces dernières années, une avancée considérable par rapport aux années précédentes. Mais comparativement aux pays développés, cette dynamique reste relativement faible. De plus, la wilaya de Béjaïa occupe la quatrième position au niveau national en matière de dynamisme entrepreneurial (en termes de présence et de création d'entreprises). En effet, elle dispose d'un tissu industriel important où toutes les branches d'activités sont présentes. La capacité de création d'entreprises est pour chaque pays, la résultante de nombreux facteurs liés aux opportunités et les potentialités individuelles, à l'environnement économique, aux interventions de l'Etat et aux aspects culturels de la création d'entreprise.

Il ressort de notre enquête que les entrepreneurs sont en majorité écrasante des hommes, ayant un âge mûr entre 30 ans et 50 ans. Dans la plupart des cas, ils sont à la fois propriétaires et gérants de leurs entreprises.

D'une manière générale, la plupart des entreprises de notre échantillon ont été créées à partir des années 2000. La forme juridique dominante est l'entreprise la SARL. Leur financement initial provient majoritairement de l'apport personnel et des capitaux familiaux (fonds propres). Elles sont majoritairement des moyennes entreprises. De plus nous avons constaté que la plupart des entrepreneurs investissent essentiellement dans les secteurs : dans lesquels possèdent de savoir faire et d'expérience antérieurs, et qui offrent des taux de rentabilité élevés (hypothèse vérifiée).

Il ressort également de notre étude que le niveau d'étude des entrepreneurs est élevé pour la majorité. Ils ont effectué des études universitaires ou une formation professionnelle. Ils ont déclaré avoir acquis suffisamment d'expérience et de savoir faire dans le même secteur que celui où ils ont créé leurs entreprises (hypothèse vérifiée) qui leur permettent d'acquérir et de perfectionner des techniques de production, et une maîtrise du métier, ainsi que la possibilité de tisser différents réseaux.

Conclusion générale

Cette dynamique du secteur privé, à travers notre échantillon, est due pour une large part à la disponibilité des moyens de financement (apport personnel et capitaux familiaux) qui permet aux entrepreneurs de se lancer en affaire. Notre étude montre que

les enquêtés sont motivés, principalement, dans leur acte entrepreneurial par la recherche d'autonomie, du profit et la volonté de savoir communiquer, et de créer de l'emploi. Il est à noter que les caractéristiques les plus importantes pour réussir en affaires est savoir gérer et ayant un réseau relationnel.

En ce qui concerne l'implantation géographique, l'échantillon révèle une forte concentration spatiale des entreprises enquêtées au niveau des zones d'activité et industriel où les infrastructures de base sont développées et à proximité des autres activités. Cette concentration se justifie par le fait que les potentialités territoriales favorisent la création d'entreprise et leur développement. La majorité des entreprises choisissent de s'installer près des entreprises clientes pour faciliter l'écoulement de la production, Ce qui renvoie à l'importance de la proximité géographique dans les choix de localisation.

Enfin, La création d'entreprise dans la wilaya de Béjaïa est la synthèse d'un engagement individuel et d'un environnement qui peut être favorable à l'entrepreneuriat. Elle est la résultante d'un ensemble de facteurs liés à l'environnement immédiat de l'entrepreneur (relations familiales, amicales et professionnelles).

Par ailleurs, pour créer une entreprise, il ne suffit pas de faire preuve d'esprit d'entreprise et de remplir les conditions entrepreneuriales favorables. Pour passer à l'acte, la motivation individuelle demeure nécessaire. C'est dans ce cadre que se situe la contribution de Max Weber, qui fait du système de valeurs l'un des facteurs explicatifs de l'apparition et du développement des qualités et des motivations du comportement des entrepreneurs.

En Algérie en l'absence de système éducatif préparant les jeunes à l'entrepreneuriat, l'accompagnement se doit de jouer un rôle pédagogique de sensibilisation. Il est vrai que le cadre institutionnel algérien a connu de bouleversements profonds depuis l'engagement du processus des réformes et la transition du pays vers l'économie de marché. Toutefois, le secteur privé devient le moteur de ce processus, et le rôle de l'Etat a diminué, par ailleurs, beaucoup de politiques de stimulation à l'entrepreneuriat ont vu le jour rien que pour encourager, faciliter et stimuler la création des entreprise qui devient un enjeu principal pour les décideurs politiques.

Alors, des dispositifs d'aide et d'appui ont été initiés à l'échelle nationale,

on cite l'ANSEJ, la CNAC, l'ANGEM et l'ANDI.

Par ailleurs, ces systèmes d'appui et de soutien ont été mis en place pour faire face à un double enjeu : global, pour soutenir l'emploi et remédier au problème du chômage ; individuel, pour apporter des réponses aux mobiles économiques et psychologiques manifestés par les porteurs de projets.

Les instigateurs de ces systèmes constataient que ces derniers manquaient d'argent, de savoir-faire, de formations spécifiques, d'infrastructures d'accueil... A partir de là, les systèmes d'appui et de soutien à la création d'entreprise se sont développés autour de trois axes : l'appui financier, les conseils et les formations, et le soutien logistique. Il faut souligner que l'axe le plus développé est le soutien financier surtout dans le cadre de financement des micro-entreprises. Car en Algérie, le problème le plus souvent évoqué en matière de création d'entreprise est celui du financement. L'accès au capital peut constituer une importante barrière à l'entrée dans la fonction d'entrepreneur.

Malgré les efforts de l'Etat en vue de mettre en place un grand nombre d'aides juridiques, fiscales et financières, pour assister l'entrepreneur, la création d'entreprise est entravée par un cadre législatif et administratif contraignant. La création et le développement d'entreprise est moins facilitée et relève de plus des barrières administratives : lourdeurs bureaucratique, incompétences de conseillers, services incomplets... Ainsi, les aides publiques ont un impact relativement faible sur la création d'entreprises.

La réalisation d'un projet d'investissement demeure difficile en Algérie vue la complexité du climat des affaires. Les principaux obstacles de l'entrepreneuriat privé, sont principalement d'ordre administratif (complexité et lenteur des procédures administratives) et financier (rigidité des banques). En effet, les mêmes contraintes ont été soulevées par les entrepreneurs privés de la wilaya de Béjaïa. Les principales propositions avancées par les entrepreneurs privés enquêtés sont : la souplesse de l'administration et la lutte contre la bureaucratie; les facilités d'accès aux ressources financières et une meilleure implication des banques.

Au total, il faut signaler que la promotion de l'entrepreneuriat n'est pourtant pas absente des volontés politiques. Les pouvoirs publics apportent dans leurs bagages de lots de mesures destinées à favoriser la création d'entreprise. Mais les mesures techniques ne suffisent pas pour émerger un esprit

entrepreneurial, c'est une véritable culture d'entreprendre qu'il faut faire souffler sur le pays, particulièrement auprès des jeunes générations.

L'entrepreneur, est ainsi loin d'être un personnage particulier de l'économie, incarne avant tout une fonction. Ses dimensions socio-économiques et politiques sont définies par le contexte actuel d'intervention publique dont le but est de canaliser les initiatives individuelles.

Toutefois, quelques soient les conditions organisationnelles et matérielles que l'on s'efforce de mettre en place pour stimuler la création d'entreprise, rien ne peut se faire sans la volonté et la compétence des hommes.

En effet, force est de constater que la création d'entreprise nécessite une mobilisation de compétences que nous pouvons relier à une capacité de réussir, à laquelle on ajoute une forte motivation, ainsi qu'un environnement familial nécessairement solidaire.

Notre dernière confirmation converge à dire qu'il existe probablement partout un potentiel d'entrepreneurs, il suffit des circonstances propices dans l'environnement pour que ce potentiel s'exprime. Ceci étant dit, le dynamisme de l'esprit d'entreprise est fortement tributaire des conditions économiques, sociales, politiques et institutionnelles qui prévalent à l'échelon local et régional. La mise en place d'un environnement propice à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise dans lequel les petites entreprises peuvent croître rapidement nécessite un large éventail de politiques synergiques d'appui et de soutien. Et pour que l'Algérie arrivera à construire une société de l'entrepreneuriat et émerger l'esprit d'entreprise pour encourager un plus grand nombre à se préparer à la fonction d'entrepreneur comme opportunité de carrière surtout pour les jeunes générations, il est nécessaire de :

- **Développer l'esprit d'entreprise**
- **Inciter à l'entrepreneuriat et à la créativité.**
- **Promouvoir et valoriser l'esprit d'entreprise.**
- **Faire fonctionner de façon efficace et efficiente les structures existantes d'aide à l'entrepreneuriat, tant au niveau national, que régional et local.**
- **Mettre en place un réseau de parrainage (mentorat) formel à côté de celui informel et traditionnel présent au sein des familles.**

- **Évaluer la place faite à l'entrepreneuriat.**
- **Promouvoir la bonne gouvernance politique et économique.**
- **Restaurer les valeurs socioculturelles aptes à accélérer la création d'entreprise**
- **Élaborer la stratégie d'information-éducation-communication (IEC).**

Bibliographie

La liste de la Bibliographie :

Ouvrage :

- BERGER.B, « Esprit d'entreprise, cultures et sociétés », PUF, édition maxima, Paris, 1993.
- BOUTILLIER S, UZUNIDIS D, « *La légende de l'entrepreneur. Le capital social, ou comment vient l'esprit d'entreprise* », Editions La Découverte et Syros, Paris, 1999.
- BOUYAKOUB.A, MADOUJ.M, « Entreprise, entrepreneur et gouvernance des PME-PMI », Edition l'Harmattan, 2007.
- CASSON.M, « L'entrepreneur », édition Economica, Paris, 1991.
- CAPRON. H, « Entrepreneuriat et création d'entreprises, facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise », Edition de Boeck, Paris, 2009.
- FAYOLLE A, « Introduction à entrepreneuriat », Edition. Dunod, Paris, 2005.
- FAYOLLE A, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », Edition DUNOD, Paris, 2004.
- HERNANDEZ. E-M, « le processus entrepreneurial, vers un modèle stratégique l'entrepreneuriat », Edition l'Harmattan, Paris, 1999
- HERNANDEZ. E-M, « l'entrepreneuriat, approche théorique », Edition l'Harmattan, France, 2001.
- JANSSEN.F, « Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat », Edition de Boeck, Paris, 2009.
- JARNIOU.C, BOUTILLER.S, FAYOLLE.A, « Entrepreneuriat et accompagnement : outils, actions et paradigmes nouveaux », Edition Harmattan, Paris, 2008.
- JULIEN, P-A. : « Les PME Bilan et perspectives », Edition. Economica, Paris, 1996.
- JULIEN P A, MARCHESNAY M, « L'entrepreneuriat », Economica, Paris, 1996,
- MARCHESNAY, M. et FOURCADE, C : « Gestion de la PME/PMI », Edition. Nathan, Paris, 1997.
- Verstraete T., Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat, Editions EMS, Paris, 2000.
- VERSTRAETE.T, SAPORTA.B, « Création d'entreprise et entrepreneuriat », Edition l'ADREG, Paris2006.
- WTTERWULGHE Robert, « la P.M.E : une entreprise humaine »,Ed Boeck université, Paris- Bruxelles, 1998.

Articles / communications et revue

- Azzedine TOUNES, « l'entrepreneur : l'odyssée d'un concept », cahier de recherche n° 03-73 du réseau de chercheurs « entre-preneuriat» 2003.
- BELATTAF.M, « Evaluation de la dynamique territoriale et de financement de la

PME et son impact sur le développement local : cas de la wilaya de Bejaia », Recherches économiques et managériales, n°2, décembre 2007.

- BOUTALEB. K : « La problématique de la création d'entreprises face aux contraintes socioéconomiques de l'environnement local en Algérie », communication au Colloque International sur la création d'entreprises et territoires, Tamanrasset, 03 et 04 décembre 2006
- DANJOU.I, « L'entrepreneuriat : un champ fertile à la recherche de son unité », Revue Française de gestion, n°138, 2002
- EMIN.S, « Les facteurs déterminants la création d'entreprise par les chercheurs public : application des modèles d'intention », Revue de l'entrepreneuriat, vol 3, n°1, 2004.
- Eric Michael Laviolette, « L'essaimage en PME : proposition d'un cadre d'analyse », Revue de l'entrepreneuriat, n° 3, pp .53-68.(AERES-C ;CNRS-4 ;FNEGE-4) juin 2005.
- FAYOLLE A, "Des propositions épistémologiques et méthodologiques pour repositionner les recherches en entrepreneuriat", Université Paris XII, Epistémologie et méthodes en Sciences de Gestion, 2000.
- FILION L.-J, "Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances", *Revue Internationale P.M.E*, vol 10, n° 2,1997.
- FOSSEN.F, CALIENDO.M, « Pourquoi devient-on entrepreneur ? », problèmes économiques, n°3026, septembre 2011
- GHARBI Samia, « Les PME/PMI en Algérie: état des lieux », Cahiers du LAB.RII – Documents de travail- N°238, Mars 2011.
- HERNANDEZ. E-M, MARCO.L, « l'entrepreneuriat et les théories de la firme » Revue française de gestion, N°138, 2002
- HERNANDEZ.E-M, « L'entrepreneuriat comme processus d'émergence Organisationnelle », Revue française de gestion, N°185, 2008
- Henni. M, « Les entrepreneurs de TPE dans la wilaya d'Oran », magister en management des entreprises, Université d'Oran, 2011-2012, p16.
- JARNIOU.C-L, « Développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes », Revue française de gestion, N°185, 2008
- Jean-Charles CACHON, « entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi ? »Revue du Nouvel-Ontario, numéro113-14(1991-92).

- Jean-Charles CACHON, « entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi ? » Revue du Nouvel-Ontario, numéro 113-14 (1991-92).
- JOUISSON.E, VERSTRAETE.T, « Business model et création », Revue française de gestion, N°181/2008
- LAKHDARI.H, AYAD.A, HABICHOU.H, « Le rôle des organisations professionnelles dans l'accompagnement des PME en Algérie », http://fseg.univ-tlemcen.dz/larevue09/Atmane%20AYAD_Hanane%20HABICHOU.pdf
- MELBOUCI. L : « L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales : de L'économie administrée à l'économie de marché : quelle stratégie pour l'entrepreneur algérien face à la concurrence mondiale? », Communication présentée au 8ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME (CIFEPME), Haute Ecole de Gestion (HEG) Fribourg, Suisse, 2006.
- S. Boutillier, « l'économie de l'entrepreneur ou l'entrepreneur deus ex machina du capitalisme », mars 2007, n° 146. Site internet : <http://rien.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2007/03/doc%20146.pdf> Sophie
- SAPORTA .B, « la création d'entreprise, enjeux et perspectives », Revue française de gestion, N°101, 1994
- SI LEKHAL. K : « La difficulté de financer les PME dans un contexte de forte asymétrie d'information : cas des PME algériennes », in Algerian Business Performance Review, n° 03- 2013, Université Ouargla
- SI LEKHAL. K : « La place de la Petite et Moyenne Entreprise dans l'économie algérienne : réalités et perspectives de développement », Communication présentée au Colloque international Entrepreneuriat et développement local, Agdal-Rabat les 29, 30 Avril 2011, (organisé par l'Ecole Supérieure de Direction et de Gestion- Maroc).
- SOUIDI.R, FERFERA.M, AKROUF.T, « Les entrepreneurs, le territoire et la création d'entreprise : enquête à Boghni », cahiers du CREAD, n°51, 1^{er} trimestre 2000.
- Raouf JAZIRI, « Peut-on parler de l'intrapreneuriat dans une organisation complexe comme l'Université: L'acadépreneuriat? », Revue actes de la 1ère conférence internationale sur «culture entrepreneuriale et création d'entreprise a l'université, 2008.
- Thierry VESTRAETE, Alain FAYOLLE, « paradigmes et entrepreneuriat », revue de l'entrepreneuriat, vol 4, n° 1, Paris, 2005.
- VERSTRAETE T, "Cartographie cognitive et accompagnement du créateur d'entreprise", *Revue Internationale P.M.E*, 1997, vol. 10, n° 1.

- VESTREATE Thierry, « Entrepreneuriat : modélisation du phénomène », revue de l'entrepreneuriat, vol 1, n° 1, 2001

Mémoire

- FIRLAS Mohammed dans : « Impact des politique d'aide a l'entrepreneuriat sur l'émergence d'esprit d'entreprise chez les jeunes », mémoire de magister en science de gestion option Management des entreprises, université de Tizi Ouzou .2012.

Autre document

- Commission des Communautés Européennes : « L'esprit d'entreprise en Europe », COM 2003,27 final, Bruxelles, 21/01/2003.
- OCDE : « Stimuler l'esprit d'entreprise », Ocde publishing, Paris, 1998.
- OCDE : « Les PME à forte croissance et l'emploi, 2002 », « Promouvoir les PME dans l'optique du développement Istanbul, 3-5 Juin 2004 », « Le financement des PME et des entrepreneurs, février 2007 »

Manuels ET rapports:

- Bulletin d'information statistique de la PME, n°23, 2013, Ed 2013
- Données de la DPAT : Annuaire statistique de l'année 2014, édition 2015.
Rapport d'activité- industrie de la wilaya de Bejaïa de l'année 2014, édition 2015.
- Bulletin d'information de la direction de la CNAS de l'année 2014, édition 2015.
- Décret législatif du 05/10/1993 relatif à la promotion de la PME
- Loi du 01-18 du 12 décembre 2001, portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME.

Site web

- www.cnac.dz
- www.ensej.dz
- <http://www.algeriacorporategovernance.org/pme-prive.php>

1. Questionnaire

Enquête sur: Etat des lieux de la promotion des entreprise en Algérie .

Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de master en science de gestion, université de Bejaïa, à la faculté des sciences économiques, sciences commerciales et sciences de gestion, université de Bejaïa sur la problématique de la création des entreprises en Algérie, nous vous prions de bien vouloir consacré un peu de temps pour répondre à ce questionnaire,

Mettez une croix dans la case appropriée ou remplissez les espaces ci-joints.

Nous vous remercions infiniment pour votre aimable collaboration

A. Identification de l'entrepreneur

1- Sexe:

- a) Masculin
b) Féminin

2- Age à la création de votre entreprise:

- a) Moins de 20 ans
b) De 20 à 30 ans
c) De 30 à 40ans
d) De 40 à 50ans
e) De 50 à 60 ans
f) 60 ans et plus

3- Situation matrimonial à la création de votre entreprise:

- a) Marie (e)
b) Célibataire
c) Divorcé (e)
d) Neuf (ve)

4- Votre position dans l'entreprise:

- a) Propriétaire
b) Gérant
c) Les deux à la fois

5- Votre niveau d'étude a la création de votre entreprise

- a) Aucun niveau
b) Primaire
c) Moyen
d) Secondaire
e) Universitaire
f) Formation professionnelle
g) Autre, précisez.....

6- Avez-vous suivi une formation professionnelle en relation avec votre domaine?

- a) Oui b) Non

Si oui, précisez la spécialité de votre formation.....

7- Avez- vous travaillé dans le même secteur d'activité, avant de lancer votre entreprise?

- a) Oui b) Non

B. Identification de l'entreprise

1- Lieu de localisation de votre entreprise.....

2- Date de création de votre entreprise.....

3- Quelle est la nature de création de votre entreprise?

- a) Nouvelle création
b) Extension d'une ancienne activité
c) Reprise d'une entreprise familiale

4- La forme juridique de votre entreprise

- a) Personne physique
b) SARL
c) SNC
d) EURL
e) SPA
f) Autre, précisez.....

5- Quelle est la structure du financement initial de votre entreprise (réponses multiples) :

- a) Epargnes personnelles (autofinancement)
b) Emprunts bancaires
c) Capitaux familiaux
d) Emprunts chez les amis
e) Dispositifs publics (CNAC, ANSEJ, ANGEM...)

6- Un membre de votre famille avait-il précédemment créé une entreprise?

- a) Oui b) non

7- Avez-vous bénéficié une aide dans le cadre de dispositifs publics lors de la création de votre entreprise?

- a) Oui b) non

Si la réponse est Oui, lequel:

- a) ANSEJ
b) ANDI
c) CNAC
d) ANGEM
e) Autre, précisez.....

8- Les motivations de l'entrepreneur

1- Qu'est ce qui vous a motivé à la création de votre entreprise (plusieurs réponses possibles)

- a) valoriser un savoir-faire
- b) Entreprise familiale
- c) Sortir d'une situation de chômage
- d) Expériences antérieures
- e) Gagner plus d'argent
- f) Influencé(e) par les autres
- g) Secteur durable
- h) pas de concurrents
- i) être indépendant
- j) Amélioration du statut social
- k) Perception d'une opportunité de marché
- l) Autre, précisez.....

2- Selon vous, lesquelles des caractéristiques suivantes ont une plus grande importance dans le succès de votre projet ?(réponses multiples)

- a) Leadership
- b) Prendre un risque
- c) Etre créatif
- d) Avoir une personnalité forte
- e) Savoir communiquer
- f) Etre discipliné
- g) Savoir gérer
- h) Autre, précisez.....

3- Indiquez quel est le (s) facteur(s) qui est à l' origine de la localisation de votre entreprise dans cette région?

- a) Proximité d'un nombre important d'entreprise du même secteur
- b) Proximité d'un nombre important d'entreprise dont le secteur est complémentaire
- c) Proximité d'un nombre important d'entreprise fournisseurs
- d) Proximité d'un nombre important d'entreprise clientes
- e) Proximité de la zone industrielle
- f) Absence de concurrence

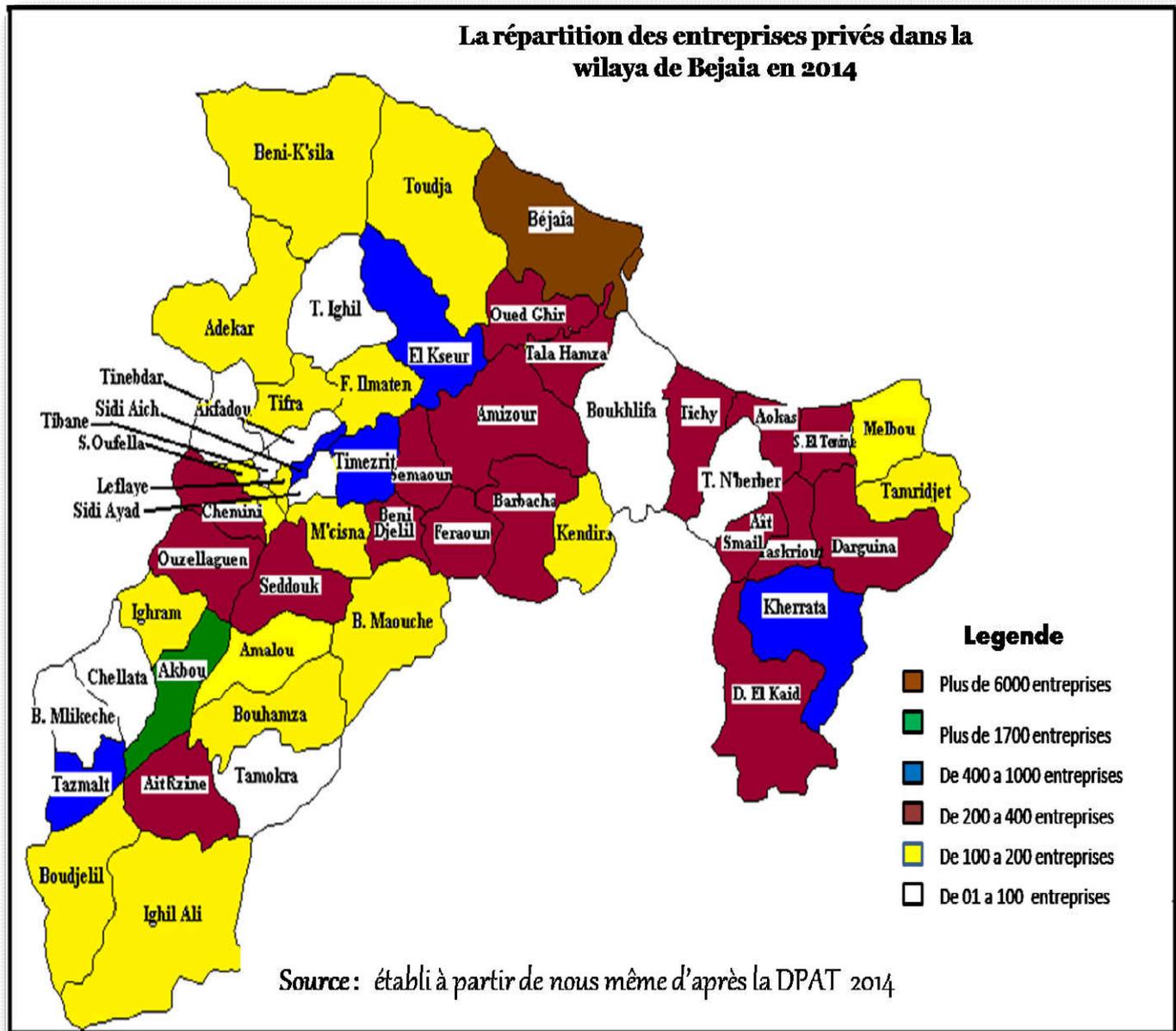
4- Quelles sont les principales difficultés a la quelles vous être confrontés?

- a) Accès difficile au crédit
- b) Fiscalité défavorable
- c) Concurrence déloyale
- d) Marché informel
- e) Prospection de la clientèle potentielle
- f) Recherche de fournisseurs
- g) Le problème de foncier

Annexes

- h) Problème des infrastructures
- i) Administration (Bureaucratie, lourdeurs administratives et corruption)
- j) Autre, précisez

2. La répartition spatiale des PME de la wilaya de Béjaïa est présentée dans la carte suivante.



3. La création d'emplois dans la wilaya de Béjaïa

N°	Secteurs d'activité	Nombre de PME	Emploi
01	Agriculture et pêche	407	2 062
02	Eaux et énergie	3	22
03	Hydrocarbures	0	0
04	Services et travaux publics pétroliers	0	0
05	Mines et carrières	29	459
06	I.S.M.M.E	404	1 780
07	Matériaux De construction, céramique et verre	293	1 603
08	Bâtiments et T P	4 511	15 057
09	Chimie, caoutchoucs et plastique	129	705
10	Industries agroalimentaire	644	3 066
11	Industrie textile, bonneterie et confection	199	417
12	Industrie des cuirs et chaussures	5	10
13	Industries du bois, liège, papier et imprimerie	874	1 888
14	Industries diverses	33	48
15	Transports et communication	3 576	5 031
16	Commerce	3 686	6 806
17	Hôtellerie et restauration	828	2 549
18	Services fournis aux entreprises	1 628	7 216
19	Service marchand fournis aux ménages	1 487	2 910
20	Etablissements financiers	45	382
21	Affaires immobilières	96	522
22	Services pour collectivités	52	618
TOTAL		18 929	53 151

Source : réalisé par nous à partir des données de la DPAT de la wilaya de Bejaïa 2014

Annexes

La liste des figures

Figure n°1 : Evolution de la population des PME privées (2008,2014)	27
Figure n°2 : Population de la PME selon la propriété.....	28
Figure n°3 : Evolution du l'emploi (2009,2012).....	29
Figure n°4 : Le Sexe de l'entrepreneur.....	47
Figure n°6 : La position de l'entrepreneur dans l'entreprise	49
Figure n°7 : La répartition des entreprises enquêtées par commune.....	50
Figure n°8 : la taille des entreprises enquêtées selon l'effectif employé :.....	51
Figure n°9: La répartition des entreprises enquêtées selon la situation entrepreneuriale :.....	52
Figure n°10 : La répartition des entreprises enquêtées selon la forme juridique.....	53
Figure n°11 : organismes d'aide à la création d'entreprise.....	55
Figure n°12 : l'expérience dans le même secteur d'activité de l'entreprise crée.....	57
Figure n°13 : Le niveau d'étude des entrepreneurs.....	57
Figure n°14 : Les raisons qui ont motivé les entrepreneurs à créer leurs projets.....	58
Figure n°15 : Les caractéristiques favorisant le succès de la personne en affaires	59
Tableau n°17 : les principales contraintes rencontrées :.....	61

La liste des tableaux

Tableau n°1 : Evolution de la théorie de l'entrepreneuriat et du mot entrepreneur	9
Tableau n°2 : Evolution des PME pendant les six dernières années	39
Tableau n°3 : Répartition des PME privées par secteur d'activité en 2014 dans la wilaya de Béjaïa.....	40
Tableau n°4: la taille de l'échantillon de notre enquête	44
Tableau n°5 : la taille de l'échantillon étudié	44
Tableau n° 6 : Age de l'entrepreneur au moment de la création.....	44
Tableau n°7: La position de l'entrepreneur dans l'entreprise.....	49
Tableau n°8 : La répartition des entreprises enquêtées par commune	50
Tableau n°9 : La répartition des entreprises enquêtées selon la situation entrepreneuriat	52
Tableau n°10 : La répartition des entreprises enquêtées selon la forme juridique.....	53
Tableau n°11 : La structure du financement initial des entreprises enquêtées	53
Tableau n°12: Nombre des entrepreneurs soutenus par les organismes d'aide à la création :.....	54
Tableau n°13 : organismes d'aide à la création d'entreprise :.....	55
Tableau n°14: Date de création des entreprises enquêtées :.....	56
Tableau n° 15 : Le niveau d'étude des entrepreneurs :.....	57
Tableau n°16 : Les facteurs à l'origine de localisation du projet :.....	60
Tableau n°17 : les principales contraintes rencontrées :.....	61

Table des matières

Introduction général :	01
Chapitre 1 : Aspects théoriques sur l'entrepreneuriat :	05
Introduction :	05
Section 1 : Les théories de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur :	05
1- L'entrepreneur chez les classiques :.....	05
Jean Baptiste Say :.....	05
J-B A. Marshall (1842-1924) :.....	06
Prospective :.....	06
Gestion des ressources humaines :.....	06
Innovation et veille technologique :.....	06
Organisation et coordination :.....	06
2- L'entrepreneur dans la pensée contemporaine :.....	07
La théorie de l'efficacité X de LEIBENSTEIN :.....	07
La théorie de Kirzner :.....	07
La théorie de Knight :.....	08
La théorie de Schumpeter :.....	08
A- Définition et caractéristique de l'entrepreneuriat et d'entrepreneur :.....	10
1- Définition de l'entrepreneuriat :.....	10
2- Définition de l'entrepreneur et ses caractéristiques :.....	12
3- Typologie et les buts des entrepreneurs :.....	13
Les typologies de l'entrepreneur :.....	13
Les buts d'entrepreneur :.....	14
La pérennité :.....	15
L'indépendance :.....	15
La puissance :.....	15
Section 2 : La promotion de création d'entreprise :	16
A- Les différentes situations de l'entrepreneuriat :.....	16
1- La création ex-nihilo :.....	16
2- La création par essaimage :.....	16
3- La création en franchise :.....	17
4- La création de filiale :.....	17
5- La reprise d'entreprise :.....	17
6- Intreprenuriat :.....	17
7- Extraprenariat :.....	18
B- Types d'entrepreneuriat :.....	18
1- Entrepreneuriat formel et informel :.....	18
2- Entrepreneuriat individuel et entrepreneuriat collectif :.....	18
L'entrepreneuriat individuel :.....	18
L'entrepreneuriat collectif ou communautaire :.....	18
3- Entrepreneuriat occasionnel et entrepreneuriat durable :.....	19
4- Entrepreneuriat féminin et entrepreneuriat masculin :.....	19
5- Entrepreneuriat privé, entrepreneuriat public et entrepreneuriat social :.....	19
C- L'esprit d'entreprise :.....	19

D-L'aspect économique et social relatif à l'entrepreneuriat :.....	20
1- L'entrepreneuriat et La croissance économique :.....	20
2- La création d'emploi :.....	21
3- L'entrepreneuriat dans le contexte du développement territorial :.....	21
Conclusion :.....	22
Chapitre II : Présentation le secteur de la PME en Algérie :.....	23
Introduction :.....	23
Séction1 : Définition, évolution et caractéristiques de la PME algérienne :.....	23
Définition de la PME selon la loi algérienne :	23
A- Aperçu générale sur l'évolution de la PME en Algérie :.....	24
1 .La Période de l'économie planifiée :	24
2 .La période de transition à l'économie de marche :.....	24
B- Les caractéristiques des PME algériennes :.....	25
C- Évolution de la population des PME :.....	26
1- Les PME privées :.....	27
2- Les PME publiques :.....	28
3- Les artisans :.....	28
4- La place et le rôle des PME dans l'économie algérienne :.....	28
Rôle des PME dans la création d'emplois :.....	28
Séction2 : Les contraintes des PME algériennes et les organismes d'accompagnements	29
A- Les différentes contraintes liées à la création des entreprises en Algérie :.....	29
1- Les contraintes découlant des activités informelles :.....	30
2- Les contraintes financières :.....	31
3- Les contraintes relatives au marché de travail :.....	32
4- Les contraintes liées au foncier industriel :.....	32
5- Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire :.....	33
6- Les contraintes d'informations :.....	34
B- Les organismes d'appui pour le développement des PME en Algérie	34
1- L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI) :.....	35
2- L'Agence Nationale pour le Soutien à l'emploi des Jeunes (ANSEJ):.....	35
3- La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC) :.....	35
4- L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) :.....	35
5- Le Fonds de Garantie des Crédits aux PME :.....	36
6- L'Agence Nationale de Développement de la PME :.....	36
7- La Caisse de Garantie des crédits à l'investissement des PME :.....	36
C- Perspectives de développement des PME algériennes :.....	37
Section 3 : Présentation de la population des PME dans la wilaya de Bejaia :.....	38
A- L'évolution des PME dans la wilaya de Bejaïa :.....	38
B- Les secteurs d'activités dominants dans la wilaya de Bejaia :.....	39
C- Contraintes spécifiques à la wilaya :.....	40

Conclusion :	41
Chapitre 3 :	41
Introduction :	42
Section 1 : Méthodologie de l'enquête	42
1- Objectif de l'enquête :	42
2- La taille de l'échantillon :	43
Les résultats de cette élimination sont récapitulés dans les tableaux suivants :	44
La taille de l'échantillon étudié :	44
Le motif de choisir les entreprises de secteur agroalimentaire :	44
. Déroulement de l'enquête :	46
Le traitement et dépouillement des questionnaires :	46
Section 2 : Présentation des entrepreneurs :	47
Répartition des entrepreneurs par sexe :	47
L'âge des créateurs d'entreprises :	48
La position de l'entrepreneur dans l'entreprise :	48
Section 3 : Présentation et caractéristiques des entreprises :	49
La répartition des entreprises enquêtées par commune :	49
Répartition des entreprises enquêtées selon l'effectif employé :	51
La répartition des entreprises enquêtées selon la situation entrepreneuriale :	51
La répartition des entreprises enquêtées selon la forme juridique :	52
La structure de financement initial des entreprises enquêtées :	53
Le recours aux organismes de soutien :	54
Expérience dans le même secteur d'activité :	56
Niveau d'étude :	57
Les principales motivations de l'entrepreneur :	58
Les caractéristiques favorisant le succès de la personne en affaires :	59
Les opportunités environnementales favorisant la création :	60
Les difficultés entravant la création d'entreprises :	61
Conclusion :	61
Conclusion générale :	67
Bibliographie	
Liste Des Tableaux	
Liste Des Figures	
Annexe	
Tables Des Matières	

Résumé

L'entrepreneuriat est un moyen pour assurer la capacité d'innovation et la compétitivité des nations. Elle se caractérise principalement par l'acte de création d'entreprise initié par une volonté individuelle d'un futur entrepreneur doté d'un fort sentiment de prise de risque.

Le but de notre réflexion consiste à étudier un certain nombre de questions, pour la compréhension de l'initiative entrepreneurial dans la wilaya de Béjaïa et ceci en portant une attention particulière sur les différents aspects entourant ce phénomène. Dans un tel contexte, notre problématique s'articule autour de la question centrale : *«Quel sont les caractéristiques des entreprises et des entrepreneurs du secteur agroalimentaire cas : des PME de la wilaya de Bejaia ?)»*.

Nous avons fait une enquête de terrain en élaborant un questionnaire regroupant une série de questions relatives à notre étude. Cette enquête a visé des dirigeants propriétaires de PME à Béjaïa ; elle nous a permis de cerner un certain nombre de caractéristiques propres à notre échantillon.

Il ressort de notre étude que la plupart des entrepreneurs ont un fort sentiment d'indépendance et d'autonomie et la volonté d'être le chef de son entreprise. Cette caractéristique est le motif le plus motivant pour se lancer en affaire. La création de PME privée dans la wilaya de Béjaïa est beaucoup plus la résultante d'un ensemble de facteurs qui sont : la disponibilité des ressources financières provenant de l'apport personnel et des capitaux familiaux et de plus les expériences antérieures et savoir faire des entrepreneurs affectent le choix 'activité à entreprendre.

Mots clés :

Entrepreneuriat; Entrepreneur; Création D'entreprise; Dynamique Entrepreneuriale; PME Privée; Motivation; Secteur agroalimentaire ; Béjaïa.